

Capitalisation du processus de mise en œuvre du PSL Eau

*proposition d'une démarche de mise en
œuvre des projets de GIRE locale*



Elaboré par :
Fiacre ADDA
Expert Capitalisation
des processus de
développement

- Juin 2022 -

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1. PRÉSENTATION DU GUIDE	6
1.1. Introduction	6
1.2. Objectif et portée du guide	7
1.3. Méthodologie	7
1.4. Acteurs ciblés	8
1.5. Clarification et délimitation des concepts de GIRE locale	9
2. CONTEXTE ET BESOINS DE DEPART	12
2.1. Problématique des crues et inondations saisonnières dans la Basse Vallée de l’Ouémé et opportunité d’opérationnalisation de la GIRE autour des unités hydrographiques et communautés d’intérêts	12
2.2. Défis d’implémentation de la GIRE en l’absence des organes prévus par la loi : le concept de la GIRE locale	13
2.3. Contexte de mise en œuvre du projet PSL Eau	13
2.4. Objectif, axes d’intervention et principales réalisations du projet	14
3. CAPITALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE PSL EAU : PROPOSITION D’UNE DEMARCHE DES PROJETS DE GIRE LOCALE	17
3.1. Appropriation du concept de GIRE par les communautés	19
3.2. Concertation pour la GIRE locale	22
3.3. Mise en œuvre du projet (action corrective) de GIRE locale	28
3.4. Système d’alerte précoce communautaire (SAPC) inondation : l’innovation en co-production communauté-équipe projet	33
3.5. Genre et inclusion dans la GIRE locale	41
3.6. Durabilité des actions de GIRE locale	43

4. FACTEURS D'ATTENTION POUR LA REUSSITE D'UN PROJET DE GIRE LOCALE (PROJETS SIMILAIRES)	46
4.1. Originalité de la démarche PSL Eau	46
4.2. Savoirs et connaissances générés par l'expérience PSL Eau	48
4.3. A quoi faire attention pour réussir un projet de GIRE locale	50
4.4. Les erreurs à ne jamais reproduire	51
5. CONCLUSION : LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	52
REFERENCES	53
ANNEXES	54
Annexe 1 : Termes de Référence de la mission de capitalisation	54
Annexe 2 : Liste des participants aux sessions de l'Atelier d'écriture	54
Annexe 3 : Quelques outils de mise en œuvre de la démarche GIRE locale par PSL Eau	54

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

Acronyme	Définition
ANE	Acteurs Non Etatiques
ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
ANBH	Agence Nationale de Bassin Hydrographique
ATDA	Agence Territoriale pour le Développement Agricole
BVO	Basse Vallée de l’Ouémé
CA	Chef Arrondissement
CC-GIRE	Cadre(s) de Concertation GIRE
CeC	Cellule Communale
CFD	Code Foncier et Domanial
CLE	Comités Locaux de l’Eau
CQ	Chef Quartier
CSEAU	Chef Service Eau
CV	Chef Village
DDAEP	Direction Départementale de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche
DDCVDD	Direction Départementale du Cadre de Vie et du Développement Durable
DDEM	Direction Départementale de l’Energie et des Mines
DG Eau	Direction Générale de l’Eau
EIES	Etude d’Impact Environnementale et Sociale
FIETS	Financière, Institutionnelle, Environnementale, Technique et Sociale
GIC	Gestion Inclusive des Crues
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GJV	Genre Jeune Vieux
HIMO	Haute Intensité de Main d’Œuvre
ImS	Intermédiation Sociale
LNOB	Leave No One Behind
OCJ	Organe consultatif de la jeunesse
ODD	Objectifs de Développement Durable
OLE	Organes Locaux de l’Eau
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAG	Programme d’Actions du Gouvernement
PAIA-VO	Projet d’Appui aux Investissements Agricoles dans la Vallée de l’Ouémé
PANGIRE	Plan d’Action National de la GIRE
PC - GIC/GIRE	Plan Communautaire d’opération GIC/GIRE
PF	Point Focal
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PL	Plateforme Locale
PNE	Partenariat National de l’Eau
PSL Eau	Projet d’appui à la Synergie Locale pour l’Eau
PTF	Partenaire Technique et Financier
RRC-ACC	Réduction des Risques de Catastrophe et d’Adaptation aux Changements Climatiques
SAA	Secrétariat Administratif d’Arrondissement

SAP	Systeme d'Alerte Précoce
SAPC	Systeme d'Alerte Précoce Communautaire
SE	Secrétaire Exécutif
SEPO	Succès, Echec, Potentialité et Opportunité
SIG	Systeme d'Information Géographique
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
VERE	Valorisation Economique des Ressources en Eau
VNG	Association des municipalités néerlandaises
VNG International	Agence de coopération internationale de l'association des municipalités néerlandaises

1. PRÉSENTATION DU GUIDE

1.1. Introduction

Au sein du portefeuille des projets du Fonds Acteurs Non Étatiques (ANE) du programme OmiDelta, financé par le Programme Eau de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et géré par l'Organisation Néerlandaise de Développement SNV-Bénin, le **Projet d'appui à la Synergie Locale pour l'Eau (PSL Eau)** a été exécuté par VNG International, l'agence de coopération internationale de l'association des municipalités néerlandaises. Le PSL Eau a eu pour but principal de **faciliter l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau de la Basse Vallée de l'Ouémé (BVO)**, par le développement de synergies d'actions entre les Acteurs Non Étatiques (ANE) dans leur grande diversité, autour d'actions concrètes de gestion inclusive des crues.

De façon spécifique, le projet a travaillé à faciliter la Gestion Intégrée des Crues (GIC) et la Valorisation Economique des Ressources en Eau (VERE) dans cinq communes (Zè, So-Ava, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji et Porto-Novu) du sous-bassin du Delta de l'Ouémé, à travers :

- *l'information, la sensibilisation et le dialogue au niveau local ;*
- *la mise en œuvre des actions pilotes de gestion des crues ; et*
- *la capitalisation, la pérennisation et le partage des bonnes pratiques suivant les expériences sur les territoires des cinq communes cibles.*

Démarré en janvier 2019 et clôturé à la fin décembre 2021, PSL Eau a permis de développer des outils pour systématiser la Gestion Inclusive des Crues et la Valorisation Economique des Ressources en Eau selon une approche GIRE axée sur l'amélioration, la formalisation et la valorisation des savoirs et pratiques locaux en matière de lutte contre les inondations et crues saisonnières. C'est ce qui fait la richesse et la complexité de ce projet.

L'évaluation finale de PSL Eau a conclu que le projet a été très réussi : pour la première fois dans le contexte du Bénin, la gestion intégrée de l'eau au niveau communautaire a été mise en pratique. Toutefois, l'évaluation a également souligné que l'arrêt "précoce" du projet constitue une source de fragilité pour la durabilité des acquis qui ont été plutôt remarquables et comportent beaucoup de potentiels pour le pays.

Le principal défi de cette durabilité réside dans comment **organiser le transfert des connaissances et savoir-faire générés vers les acteurs étatiques**, du fait de leur faible implication dans les projets du Fonds ANE OmiDelta durant l'exécution. Pourtant, les acteurs étatiques sont des leviers majeurs pour la durabilité des acquis réalisés avec les ANE dans le cadre du PSL Eau.

C'est pour remédier à cette faiblesse et faciliter ce transfert, que les acteurs chargés du financement et de la mise en œuvre du projet se sont accordés sur la réalisation

d'activités de capitalisation des acquis et appui institutionnel, raison de l'élaboration du présent guide de capitalisation.

1.2. Objectif et portée du guide

L'enjeu de cette capitalisation pour VNG International et les acteurs en charge du financement et de la mise en œuvre du volet ANE de OmiDelta est large. Il vise à formaliser et rendre accessible et exploitable la démarche de GIRE locale développée par PSL Eau, afin de pérenniser les acquis de ce projet et offrir aux acteurs (communaux et nationaux) et Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du Plan d'Action National de la GIRE (PANGIRE) un **référentiel pratique** pour l'opérationnalisation de la GIRE à l'échelle des Bassins et sous-Bassins.

Il a été question de s'appuyer sur les leçons et connaissances générées par l'expérience PSL Eau pour écrire une démarche de mise en œuvre des projets de GIRE locale pour servir de référentiel aux futurs projets et intervention en la matière. Cette capitalisation doit contribuer à faire de la GIRE un instrument de construction de solutions durables aux problèmes et difficultés engendrés par les inondations et crues.

À travers une collecte d'informations auprès de différents intervenants et de sources écrites du PSL Eau, ce guide répertorie et analyse les connaissances, méthodes et outils développés durant ce processus en termes de succès et faiblesses. **Il les formalise et les ordonne sous la forme de grandes étapes thématiques pour proposer une démarche-type de mise en œuvre d'un projet de GIRE locale.** Ces grandes étapes thématiques seront à consolider et renforcer dans les futurs projets similaires.

1.3. Méthodologie

La méthodologie utilisée est une démarche de co-production entre l'expert en charge de la capitalisation et les cadres de l'équipe de projet. De façon pratique, il a été question de combiner l'étude de la documentation produite par le projet, avec la récolte des informations et savoirs non-écrits à travers les entretiens et un atelier d'écriture qui a réuni l'équipe du projet, et les acteurs communaux et nationaux présentant un intérêt stratégique pour le processus.

En terme de phases de processus, l'élaboration du présent guide a été conduite à travers trois (03) grandes étapes.

Etape 1 : Préparation et information du processus de capitalisation

En tant qu'expérience pilote et innovante, une bonne partie de la connaissance et du savoir-faire générés par le projet PSL Eau a été acquise par la pratique. La tâche a donc résidé, dans un premier temps, à collecter les connaissances individuelles non formalisées pour les confronter aux connaissances explicites faisant l'objet d'écrits, de normes et de références.

A cette étape, l'expert s'est consacré à des séances de cadrage et d'entretien avec l'équipe technique du projet pour mieux préciser les contours de cette capitalisation. **Le principal produit de cette étape a été la pré-identification des**

thématiques de capitalisation qui ont été soumises aux participants de l'atelier d'écriture pour finalisation, élaboration et formalisation de leur contenu.

Etape 2 : Formalisation participative des connaissances, méthodes et outils pour les projets de GIRE locale - la démarche GIRE locale

L'atelier d'écriture a été l'élément central de la méthodologie d'élaboration du présent guide. Durant trois (3) jours, et sous la facilitation de l'expert en capitalisation, les participants réunis en atelier et dans une alternance de sessions plénières et travaux de groupe, ont :

- passé en revue les principales réalisations du projet PSL Eau ;
- finalisé et sélectionné les thèmes de capitalisation pour servir de base structurante pour une démarche de projet/action de GIRE locale ;
- analysé et décliné les activités, outils et méthodes des phasages thématiques retenus en s'inspirant de l'expérience de PSL Eau, notamment les réussites, les insuccès avec une attention particulière aux facteurs explicatifs.

En plus des cadres techniques du projet, l'atelier a mobilisé les chefs d'arrondissement des communes, des points focaux GIRE locale des communes d'intervention, un cadre de la DG Eau en charge du PANGIRE, un représentant du Partenariat National de l'Eau (PNE) du Bénin et un Responsable communal de l'Agence Territoriale pour le Développement Agricole (ATDA).

Etape 3 : Structuration, Validation et Finalisation du Guide

Aux termes de l'atelier, les résultats ont été repris par l'expert qui a travaillé essentiellement à la structuration et la finalisation des écrits du guide. Le projet de guide ainsi élaboré sera soumis à l'appréciation et la validation d'un large panel d'acteurs représentatifs du secteur.

1.4. Acteurs ciblés

Conçu pour être un outil didactique au service des praticiens de la GIRE locale, **ce guide s'adresse principalement aux Communes** en tant que maîtres d'ouvrage des actions à réaliser, et premières interlocutrices des communautés confrontées aux problèmes des crues et inondations.

Il constitue également un outil au service de l'ensemble des acteurs de la chaîne de décision et d'action pour l'opérationnalisation de la GIRE à l'échelle des sous-Bassins et unités hydrographiques. Il s'agit notamment des responsables et cadres techniques de la DG Eau, l'ANBH, la Direction Nationale du Génie Rural, des Directions et Services déconcentrés compétents (CSEAU, ATDA, DDEM, DDAEP, DDCVDD) ; aux gestionnaires des organes institutionnels prévus par le Code de l'Eau, notamment de l'ANBH, des Comités de Bassin, des Comités de Sous-Bassin ; des acteurs des organisations de la société civile du secteur de l'eau, principalement le Partenariat National de l'Eau du Bénin ; les Agences de coopération au développement et les PTF impliqués dans la mise en œuvre du PANGIRE et des projets de GIRE locale.

1.5. Clarification et délimitation des concepts de GIRE locale

Dans le souci de faciliter la lecture et l'exploitation de ce guide au public qui y aura accès, il s'est avéré nécessaire de procéder à la clarification et surtout la délimitation de certains concepts, qui hors du contexte pourraient recouvrir autre signification ou définition.

Alerte précoce : élément essentiel dans la prévention des risques de catastrophes. Elle permet d'éviter les pertes humaines et de réduire l'impact matériel et économique des catastrophes. Particulièrement appliquée à la prévention des risques liées aux inondations à l'échelle des communautés, il a permis de mettre en place un Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAPC) qui constitue l'un des meilleurs accomplissements de PSL Eau.

Amont : le côté d'où vient un cours d'eau, en direction de la source, ce qui signifie littéralement « plus haut ».

ANE : Acteur Non-Etatique, terminologie employée dans le cadre du programme OmiDelta pour désigner l'ensemble des organisations et intervenants de la société civile du secteur de l'eau et n'ayant aucune connotation d'appartenance ou d'exercice du pouvoir d'Etat.

Aval : le côté vers lequel descend un cours d'eau, dans le sens du courant.

Balises : dispositif de signalisation fixe ou flottant, unique ou jalonnant un parcours, servant de point de repère ou indiquant la voie à suivre, l'obstacle à éviter en mer ou sur terre. Dans le cadre de la GIRE locale, ce terme est utilisé tant pour les dispositifs de marquage des canaux de navigation, que pour désigner les dispositifs à marquages de couleur visualisables pour le suivi de la montée des eaux servant de base au déclenchement des alertes inondations.

Cadres de Concertation pour la GIRE : le cadre de concertation est le creuset d'échanges, de dialogues, de discussions libres et inclusives au sein de la communauté d'intérêt.

Canaux : cours d'eau artificiel, de section ouverte, navigable ou non. Il en existe trois grands types : lit de rivière canalisée, construction d'un canal latéral ensuite rempli avec l'eau de la rivière, ou construction de toutes pièces là où il n'existait pas de cours d'eau. Les interventions de PSL Eau se rapportent le plus au premier type.

Caniveau : ouvrage linéaire destiné à collecter les eaux de ruissellement sur une certaine longueur. L'expérience de PSL Eau montre que ce type d'aménagement est la norme dans les agglomérations urbaines.

Catastrophes : terme utilisé pour désigner le caractère incontrôlable du risque lorsqu'il est survenu.

Communautés d'intérêt : groupe de personnes (hommes, femmes et jeunes) touchées par une problématique commune, des expériences, des préoccupations

et des défis qui, dans le contexte du PSL Eau, sont liés à la crue et aux inondations. Pour raison d'efficacité d'action et de logique de la GIRE, la communauté d'intérêt est limitée dans l'espace, celui définie par l'*unité hydrologique* au sein du bassin versant. C'est, autrement dit, un système d'eau, amont-aval.

Conflits : une opposition entre deux ou plusieurs personnes qui se heurtent à des idées ou à des opinions divergentes et où les attentes et/ou besoins des uns sont souvent en opposition avec les attentes des autres. Le conflit dans la GIRE locale fait principalement référence aux divergences des intérêts autour des usages et intérêts autour de la ressource eau, mais également autour des solutions proposées.

Crue : une forte augmentation, un accroissement du débit et de la hauteur d'eau écoulement d'un fleuve, d'une rivière, ou d'un cours d'eau. Le mot s'utilise fréquemment quand le débordement du lit mineur du cours d'eau commence à provoquer des dommages. Ce débordement provoque une inondation de zones plus ou moins éloignées des rives, en délimitant ainsi une zone inondable. La crue est suivie par une décrue. Il est le phénomène naturel central autour duquel s'est construit l'intervention de GIRE locale du PSL Eau.

Curage : opération dont l'objectif est d'enlever les sédiments qui s'accumulent dans le lit des cours d'eau, dans les zones où le courant se ralentit brutalement, dans les réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales et dans les bassins naturels sans filtration.

Désencombrement : littéralement, opération qui consiste à débarrasser un lieu de ce qui l'encombre. Dans le contexte de l'expérience de GIRE locale, il est question du dégagement manuel ou mécanisé de tous les obstacles qui obstruent l'écoulement normal des eaux au travers des canaux et voie d'eau naturels.

Dispositif de lutte antiérosive : pratique de prévention ou de contrôle consistant à l'aménagement d'ouvrages ou tout type de fortification visant à ralentir ou empêcher l'érosion des terres du fait des eaux et qui concerne l'agriculture, les aménagements fonciers, les zones côtières, les berges des rivières et la construction. Un des exemples édifiants sur le PSL Eau est l'aménagement de la berge de Djassin-Tokpa à Porto-Novo.

Drainage : opération d'assainissement (des sols trop humides) permettant à l'eau retenue en excès dans les terres de s'écouler. Il constitue une des principales actions correctives des inondations réalisées par PSL Eau.

Faucardage : désigne l'opération qui consiste à couper et exporter les roseaux et autres herbacées poussant dans l'eau des fossés, des rivières, des canaux de drainage et autres étangs ou surfaces toujours en eau. L'opération peut parfois aussi intégrer un curage de la vase. Il a constitué une des principales tâches pour la réalisation des canaux de drainage dans le cadre du PSL Eau.

GIRE : processus qui favorise le développement et la gestion coordonnées de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable,

le bien-être économique et social, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux. Elle s'appuie sur une approche transversale multi-sectorielle et verticale du local (rivière, ressource...) au global (bassin versant, région).

GIRE Locale : au sens des interventions du PSL Eau et pour des interventions similaires, la GIRE locale est un processus de gestion intégrée des ressources en eau localisé autour d'une *unité hydrologique* bien déterminée suivant le principe de l'amont et de l'aval.

Initiatives endogènes : ensemble d'initiatives auto-entreprises par les communautés comme solutions aux problèmes et difficultés auxquels elles sont confrontées. Elles fondent la base des actions correctives mises en œuvre par PSL Eau dans le cadre de ses interventions, et devraient constituer la base de toute intervention de GIRE locale visant à renforcer durablement la résilience des communautés face aux dommages causés par les crues et inondations.

Inondation : débordement d'eau qui submerge les terrains environnants. Elle peut être bénéfique quand elle est lente : apport de limons fertilisants. Elle peut être désastreuse quand elle est violente : ravine le sol et dépôt de matériaux grossiers et stériles. Si l'inondation concerne des zones habitées, elle se transforme rapidement en risque et entraîne des conséquences plus ou moins graves sur les populations, leurs biens et l'environnement. Elle constitue le phénomène nécessitant une gestion concertée et préventive dans une démarche GIRE.

Irrigation : opération consistant à apporter artificiellement de l'eau à des végétaux cultivés pour en augmenter la production et permettre leur développement normal, en cas de déficit d'eau induit par un déficit pluviométrique, un drainage excessif ou une baisse de nappe.

Ouvrage de franchissement : tout ouvrage permettant à une voie de circulation de franchir un obstacle naturel (montagne, rivière, point bas...) ou une autre voie de circulation, afin de passer d'un point à un autre sans avoir besoin de contourner l'obstacle en question. Dans le cas de PSL Eau, il a été le plus question de réalisation de passerelles en béton armé ou en bois.

Ouvrage de régulation : encore appelé « ouvrage aval bassin », c'est un ouvrage utilisé pour la régulation des eaux de ruissellement dans les bassins de rétention. C'est un ouvrage hydraulique dont le but premier est de « freiner » les ruissellements.

Risques : représente un dommage qui « pourrait » survenir. Il est caractérisé selon deux paramètres : sa gravité qui est déterminée par l'ampleur des dommages potentiels et sa probabilité d'occurrence, qui indique à quel point il est probable de subir le dommage. Le risque dans le cadre PSL Eau est principalement à la problématique de l'inondation.

Unité hydrologique : portion de l'espace dont la réponse hydrologique est homogène vis-à-vis des sollicitations extérieures ; dans notre cas, celles-ci sont

essentiellement dues à la pluie. Dans la nature, aucune aire n'est jamais totalement homogène, elle ne l'est qu'en fonction d'un certain point de vue et d'une certaine échelle. L'échelle dans le cas du PSL Eau, et qui devrait l'être pour d'autres interventions similaires, est la délimitation de l'amont et de l'aval du cours d'eau au sein du bassin versant basée sur la cohérence des communautés d'intérêt et des dommages et difficultés inhérents aux inondations.

Usages : différentes formes d'utilisation ou d'emploi de la ressource eau

2. CONTEXTE ET BESOINS DE DEPART

2.1. Problématique des crues et inondations saisonnières dans la Basse Vallée de l'Ouémé et opportunité d'opérationnalisation de la GIRE autour des unités hydrographiques et communautés d'intérêts

La **zone d'intervention ciblée** par la composante GIRE du guichet Acteurs Non Etatique (ANE) est le Delta de l'Ouémé, un **territoire aux multiples contraintes liées à l'eau, des risques climatiques et d'urbanisation galopante, mal contrôlée et confronté aux phénomènes d'inondations dévastatrices liées aux crues saisonnières.**

C'est donc à juste titre que la thématique de la **gestion des crues** a été placée au cœur de l'intervention de PSL Eau, qui est l'un des trois projets GIRE financés sur le guichet ANE. En effet, la crue est définie ici comme l'élévation du niveau d'eau dans le système hydrographique et son débordement dans les zones de cultures, d'activités et d'habitations humaines. Ce phénomène est perçu différemment par les populations du Delta de l'Ouémé selon leur positionnement géographique (zones rurales ou agglomérations urbaines) et son ampleur. Dans les grandes agglomérations, les inondations générées par la crue et les pluies constituent un **véritable problème** en ce sens qu'elles présentent des **menaces pour les habitations, le déplacement des populations, les activités économiques et la santé humaine.** Par contre, en zone rurale une nuance s'impose. Selon les populations rurales, la crue des cours d'eau n'est en soi pas un problème. Il s'agit plutôt d'un phénomène cyclique naturel très favorable à la reproduction des poissons et au dépôt d'éléments fertilisants sur les sols. Ces derniers, naturellement fertilisés, sont exploités pour les cultures de décrue. Ainsi, **l'absence ou le retard de la crue** constitue une source de préoccupation pour ces populations. Mais ces populations perçoivent bien l'excès brutal d'eau de la crue et l'inondation de grande ampleur qui en découlent comme une catastrophe.

Le choix des cinq (5) communes d'intervention s'est donc justifié par les problématiques représentatives du Delta de l'Ouémé qu'elles portent et qui méritent d'être traitées dans une logique concertée et inclusive, **offrant de facto une opportunité unique d'opérationnalisation de la GIRE autour des unités hydrologiques concernées et des communautés d'intérêt en présence.** Il s'agit

entre autres des questions récurrentes d'inondations, comblement des canaux et couloirs de l'eau, pollutions, extension non-contrôlée des agglomérations urbaines, problèmes liés à l'utilisation des zones humides (pêche, agriculture et élevage, transport par voie d'eau, tourisme, loisirs et cultures, exploitation de sable, etc.).

2.2. Défis d'implémentation de la GIRE en l'absence des organes prévus par la loi : le concept de la GIRE locale

La **situation antérieure au PSL Eau** dans les communes cibles est caractérisée par : **l'absence des Organes Locaux de l'Eau (OLE)**; l'existence de structures faitières des sous-secteurs de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage, structures non actives sur les questions de la GIRE ; une société civile encore faible au niveau local ; un secteur privé encore faible ; des organisations des femmes et l'existence d'un organe consultatif de la jeunesse (OCJ) absentes sur les questions de la GIRE ; des cadres de concertation peu fonctionnels ; et une absence de Partenariat Publics et Privés. Les efforts des communes et de leurs partenaires sont essentiellement orientés vers l'approvisionnement en eau potable.

C'est dans ce contexte institutionnel et organisationnel peu favorable à l'implémentation de la GIRE, caractérisé principalement par l'absence des organes de gestion de l'eau Loi n° 2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin, qu'a démarré le projet. VNG International, à travers le PSL Eau, n'ayant pas de mandat ni de compétence d'installer les instances de gestion de l'eau prévues par la loi, a travaillé au renforcement des capacités des ANE porteurs des actions pilotes GIC/GIRE à animer des Cadres de Concertation pour la GIRE (CC-GIRE). Ces CC-GIRE, qui sont l'un des meilleurs accomplissements de l'intervention, **constituent et fonctionnent aujourd'hui comme des structures de préfiguration des Comités Locaux de l'Eau (CLE) au sens des dispositions de la Loi n° 2010-44.**

2.3. Contexte de mise en œuvre du projet PSL Eau

Le gouvernement béninois a placé les Objectifs de Développement Durable (ODD) au cœur de sa vision formulée dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) intitulé « Bénin Révélé » (2016-2021). La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est vue comme une approche clé pour contribuer à l'engagement du Gouvernement béninois, de réaliser l'ODD 6¹.

L'approche de GIRE est également portée par **la politique nationale de l'eau**, le Code de l'Eau, divers documents de planification de l'utilisation de la ressource Eau² et le Plan Delta de l'Ouémé (en cours de finalisation par l'INE). Mais l'insuffisance majeure restait la **faible vulgarisation et mise en application de ces textes**. En plus de la loi portant gestion de l'eau, il y a le Code Foncier et Domanial (CFD)³, qui

¹ ODD 6 : « Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ».

² Loi n° 2010-44 du 24 novembre 2010 portant gestion de l'eau en République du Bénin et ses décrets d'application, Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIR), Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de bassin hydrographique

³ La loi n° 2017-15 du 10 août 2017 modifiant et complétant la loi n° 2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin

a renforcé le statut de la domanialité publique de l'eau. Ces textes législatifs posent l'épineux problème du sort des populations rurales installées dans les zones humides suivant les pratiques et règles coutumières, et aussi des populations citadines occupant des berges du Delta de l'Ouémé.

L'application de ces **lois, règlements et documents de planification portent donc le risque de soulever** au niveau local des **résistances**, d'exacerber des conflits liés à l'usage, de faire resurgir des conflits fonciers et domaniaux qui peuvent empêcher la réalisation des actions GIRE. Le **risque d'exclure les groupes les plus vulnérables** (les pauvres, les femmes et jeunes, les populations autochtones) est aussi à prendre en compte. La création d'un climat social apaisé, constitue donc une nécessité, un préalable indispensable à l'opérationnalisation de la GIRE au niveau local.

C'est donc également à cette finalité que s'est attelé le Projet d'appui à la Synergie Locale pour l'Eau (**PSL Eau**), à travers l'appui au **renforcement des capacités des acteurs locaux et des populations pour la gestion des crues au niveau local** dans le Delta de l'Ouémé, par des actions portées par les ANE en synergie avec les communes et autres institutions du domaine de l'eau au niveau local.

2.4. Objectif, axes d'intervention et principales réalisations du projet

Le projet visait à développer des synergies d'actions entre d'une part, les ANE, et d'autre part, les ANE et les Acteurs Etatiques (AE), pour conduire de façon optimale et efficiente à des résultats efficaces et durables : rétablir une **coexistence durable et avantageuse entre les populations et les ressources en eau de la région**. Cet objectif principal est décliné en un objectif spécifique et trois axes d'actions, qui constituent les piliers de l'intervention.

Objectif spécifique

faciliter la gestion inclusive des crues et la valorisation économique des ressources en eau dans cinq communes du sous-bassin du delta de l'Ouémé

PILIER 1

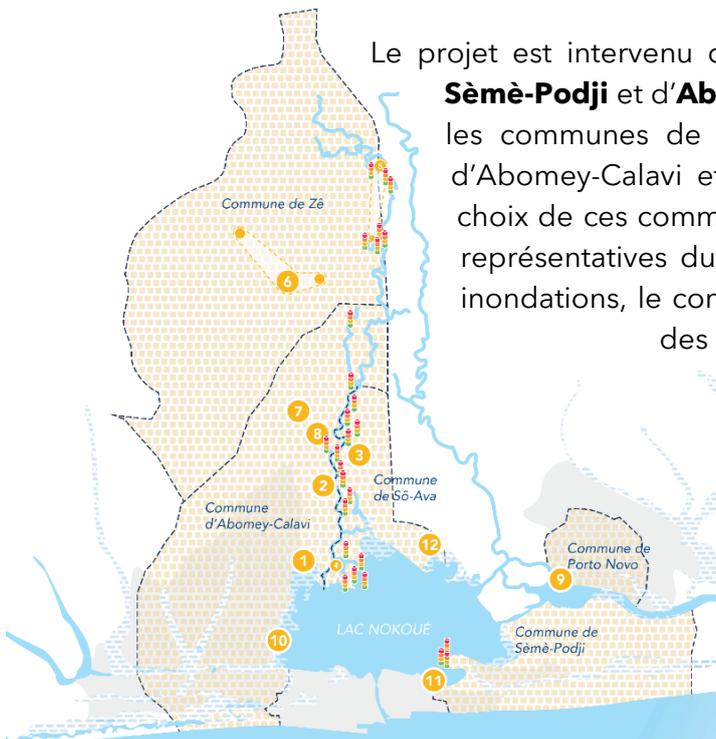
Des conditions cadres à la gestion inclusive des crues sont créées au niveau local
(Sensibilisation et dialogue au niveau local)

PILIER 2

Des actions pilotes de gestion inclusive des crues et de valorisation économique des ressources en eau sont mises en œuvre (Actions pilotes GIC/VERE)

PILIER 3

Un système de suivi-évaluation, capitalisation et de partage des bonnes pratiques est opérationnel (Capitalisation au niveau local)



Le projet est intervenu dans les communes de **Porto-Novo**, de **Sèmè-Podji** et d'**Abomey-Calavi** dans le Delta métropolitain, les communes de **Zè**, de **Sò-Ava** et des localités rurales d'Abomey-Calavi et de Sèmè-Podji dans le Delta rural. Le choix de ces communes s'est justifié par les problématiques représentatives du Delta de l'Ouémé qu'elles portent : les inondations, le comblement des plans d'eau, des exutoires, des canaux et couloirs d'eau, les pollutions, l'extension non-contrôlée des agglomérations urbaines et les problèmes liés à l'utilisation des zones humides.

L'**objectif quantitatif** fixé pour le projet a été d'**impacter positivement plus de 100.000 personnes de la zone ciblée**.

La carte ci-dessous résume l'essentiel des **13 actions pilotes réalisées** suivant leur **positionnement géographique**.

ACTIONS PILOTES DU PSL EAU

PSL EAU

PROJET D'APPUI À LA SYNERGIE LOCALE POUR L'EAU

Les actions pilotes touchent à 4 catégories:



Réalisation d'infrastructure de gestion de l'eau



Désencombrement des canaux et voies d'eau



Habitat résilient



Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAPC) aux inondations



1 COMMERCE FLOTTANT SECURISÉ ET PROSPÈRE SUR LE CANAL DÉSENCOMBRÉ

Voie de navigation Houékégbo-Ganvier
Arr. d'Akassato

1



2 DÉSENCOMBREMENT ET CONNEXION DES CANAUX, LES CHAMPS SONT SAUVÉS

Canaux Danto et Hèssou-Wéwé
Arr. d'Akassato et Ahomè-Lokpo

2



3 EAU RÉGULÉE POUR UNE VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE MEILLEURE

Canal Kpahouè-Do à Zounkpèdé
Arr. de Ahomè-Lokpo

3



4 ÎLE DE RÉSILIENCE

Site de parcage des bœufs à Sô-Tchanhoué

4 ANNULÉ



5 SE TENIR SUR SES QUATRE PILOTIS

Aglangbin et Akpomey

5 ANNULÉ



6 COOPÉRATION AMONT - AVAL POUR UNE SOLUTION DURABLE A L'INONDATION DES TERRES CULTIVABLES

Complexe Awokpa - Hotonou - Togbo
Arr. d'Hèkanmè, Sèdjè-Houègoudo et Sèdjè-Dénou

6

7 LES COMMUNAUTÉS UNIES POUR LE DÉSENCOMBREMENT DES VOIES D'EAU

Canal Bozoungba
Arr. de Kpanroun

7



8 DES FEMMES ENGAGÉES POUR UN CANAL DÉSENCOMBRÉ ET FONCTIONNEL

Canal Gnido-Do à Gbodjè
Arr. de Zinvié

8



9 LE MARCHÉ SANS PIEDS MOUILLÉS

Site de Djassin-Tokpa
3ème Arrondissement

9



10 COLLECTIF DES CHEFS VONS EN ACTION : SOLUTION POUR L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Site de gestion des déchets à Tokpa Zoungou-Sud
Arr. d'Abomey-Calavi Centre

10



11 CANAL D'EAU LIBÉRÉ DES DÉCHETS, AGGLOMÉRATION ASSAINIE

Site de gestion des crues et inondations, berges du lac Nokoué de Kpakpakanmè
Arr. d'Agblangandan

11



12 UNE PASSERELLE, DES VIES SAUVÉES

Canal Ganvidokpo à Kpafè
Arr. de Dékanmè

12



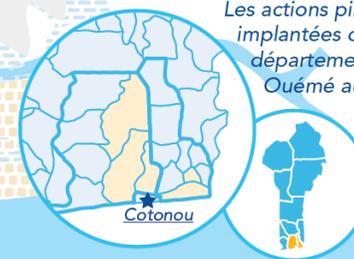
VIVRE LES CRUES AVEC MOINS DE DOMMAGE ET PERTE

Système d'alerte précoce communautaire (SAPC)

12



Les actions pilotes du PSL Eau sont implantées dans 5 communes des départements Atlantique et Ouémé au Bénin



GOLFE DE GUINÉE

PSL Eau est mis en œuvre par VNG International, financé par le Ministère des Affaires Étrangères du Royaume des Pays-Bas, à travers le fonds OmiDelta GIRE-ANE, géré par SNV.

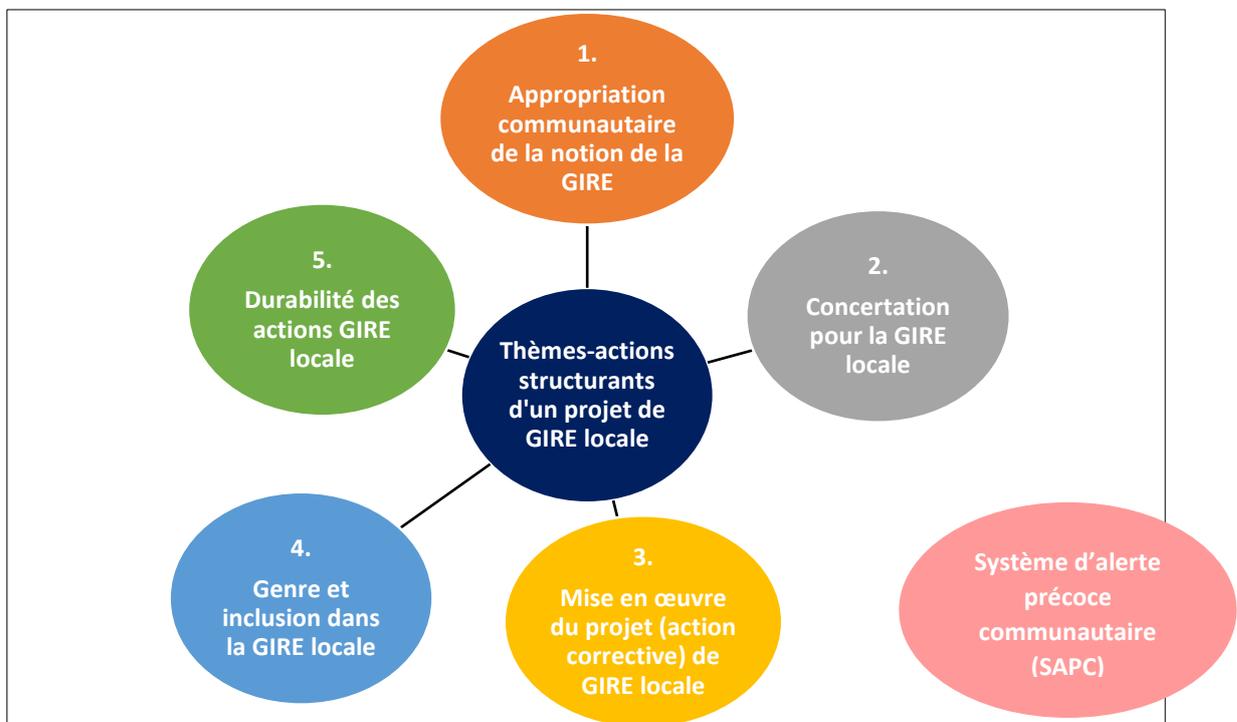


3. CAPITALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE PSL EAU : PROPOSITION D'UNE DEMARCHE DES PROJETS DE GIRE LOCALE

Sur la base d'une analyse approfondie de l'expérience de la GIRE locale développée dans le cadre du PSL Eau, **il a été dégagé cinq (5) thématiques (thèmes-actions) qui structurent la démarche de mise en œuvre** et déterminent les résultats obtenus pour l'ensemble des projets réalisés.

A ces 5 thèmes-actions s'ajoutent le descriptif détaillé d'une action pilote qui présente des particularités de réalisation qui méritent d'en faire un thème-action à part entière : **le Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAPC) inondation**.

Schéma n°2 : Principaux thèmes-actions de structuration d'une démarche de projet de GIRE Locale



La présente section du guide, en s'inspirant de l'expérience du PSL Eau, fait le descriptif analytique de chacun de ces thèmes-actions.

Pour chaque thème-action, il est développé une **Fiche-Action** qui met l'accent sur les activités clefs qui ont fondé le succès de PSL Eau dans le cadre (*Quoi faire ?*), les méthodes et outils pour le faire (*Comment le faire ?*), le moment où il convient de mener ces activités pour plus d'efficacité (*Quand le faire ?*), les acteurs avec qui il convient de développer ces activités (*Avec qui le faire ?*). Les outils utilisés et qui sont considérés comme des innovations/créations de l'expérience PSL Eau sont surlignés en rouge et présentés en annexe du présent guide.

Enfin, il se focalise particulièrement sur les points d'attention qui constituent les connaissances et savoirs générés par l'expérience PSL Eau et sur lesquels il conviendrait de s'appuyer pour le développement d'expérience pour optimiser les chances de réussite et éviter les erreurs commises sur PSL Eau.

Par ailleurs, comme tout projet, le projet de GIRE locale présente un cycle bien déterminé qu'il convient de préciser afin de mieux cerner le positionnement des différents thèmes-actions tout au long du processus.



3.1. Appropriation du concept de GIRE par les communautés

3.1.1. L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'expérience PSL Eau

L'expérience de PSL Eau a montré que l'élément central du succès est la promotion de la concertation pour la GIRE locale, dont la finalité a été la mise en place des conditions cadres pour la GIRE locale. Cette finalité est passée par un travail préalable d'accompagnement à **l'appropriation du concept de GIRE par les communautés** qui a consisté à :

- **faire comprendre le concept de la GIRE aux populations et la faire approprier aux ANE au niveau local ;**
- **amener les communautés à faire de sorte que leurs réponses endogènes aux problèmes de crues et d'inondations s'inscrivent durablement dans la logique de la GIRE.**

Le principal produit de cette étape a été la transcription du concept de GIRE dans le savoir local, ce qui a permis aux communautés d'interagir efficacement avec l'équipe de projet dans la conduite du processus. Le résultat de cet exercice est résumé dans le tableau ci-dessous.

La GIRE, les populations en parlent en de termes simples

- L'eau est une ressource naturelle que nous ne devons pas ignorer dans toutes nos actions.
- Les ressources en eau fonctionnent comme une chaîne.
- Pour que nos initiatives ou réponses aux crues et inondations soient efficaces, nous devons nous mettre en chaîne pour agir.



WOLOGUEDÈ - LA CHAÎNE HUMAINE POUR LA GIRE

3.1.2. *La démarche pour l'appui à l'appropriation du concept de GIRE par les communautés*

Au regard de cette expérience, il apparaît que **l'appui à la compréhension et l'internalisation du concept de GIRE par les communautés et sa transcription dans le langage familier local** est un élément essentiel du démarrage des projets sur la GIRE locale. Il s'impose donc comme un élément structurant de la démarche pour une mise en œuvre réussie des projets sur la GIRE locale. Il prépare les bases de l'adhésion des communautés et un portage effectif des initiatives à mettre en œuvre. Il facilite également la valorisation des solutions endogènes aux problèmes prioritaires identifiés.

La Fiche-Action n°1, ci-dessous, décrit succinctement le déroulé méthodologique de ce thème-action.

FICHE ACTION N°1 - Appui à l'appropriation du concept de GIRE par les communautés des zones d'intervention

QUOI FAIRE ?

1. Transcription du concept de GIRE dans les référentiels du savoir local
2. Pré-identification des solutions endogènes de gestion des crues et de lutte contre les inondations



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1 Analyse exploratoire
- 1.2 Identifier les problématiques GIRE, hiérarchiser les problématiques et faire des choix
- 1.3 Mobilisation des fonds de cartes et pré-traitement au besoin
- 1.4 Présentation de l'offre aux autorités politico-administratives et traditionnelles
- 1.5 Etat des lieux participatif des problèmes liés aux crues et aux inondations
- 1.6 Echanges avec les usagers sur les problèmes et défis liés à l'utilisation et la maîtrise de la ressource eau
- 1.7 Etablissement de la cartographie participative de l'unité hydrologique concernée - visualisation des problématiques sur la chaîne amont-aval
- 1.8 Présentation du concept de GIRE et exercice de détermination de l'équivalent du concept GIRE dans le savoir local
- 2.1 Pré-identification des solutions endogènes pratiquées
- 2.2 Analyse participative des effets des actions menées par les usagers en amont sur les usagers en aval et vice-versa

AVEC QUELS OUTILS ?

- Mini ateliers d'information
- Assemblée villageoise
- Focus group
- Brainstorming
- Diagramme de Venn
- [Le Jeu de Corde***](#)
- Fonds de Carte du réseau hydrographique de la zone

AVEC QUI LE FAIRE ?

-  La commune
-  Les Services déconcentrés de l'Etat
-  Les chefferies traditionnelles
-  Structures intervenant dans la zone et qui ont des interventions similaires
-  Les leaders traditionnels, les groupes organisés des usagers, les femmes, et les jeunes

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Une définition/appellation du concept de GIRE dans le langage des communautés est disponible.

QUAND LE FAIRE ?

- En phase de formulation
- Au démarrage

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Faire ressortir les différents **usages** et faire identifier par les communautés elles-mêmes les **impacts** sur les différents types d'usagers
- Montrer la **pertinence** de prendre en compte les **besoins** et les **intérêts** de chaque type d'usagers
- Amener les communautés à faire ressortir les **limites** des **solutions endogènes**

3.2. Concertation pour la GIRE locale

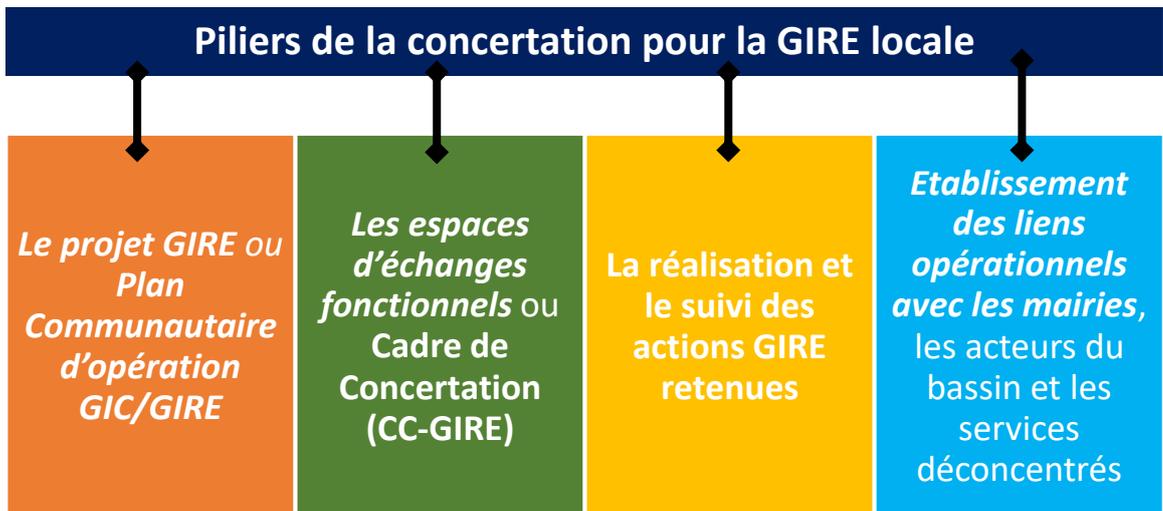
3.2.1. L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'expérience PSL Eau en matière de concertation pour la GIRE locale

De l'expérience de mise en œuvre du PSL Eau, on retient trois résultats-produits essentiels de la mise en œuvre des concertations pour la GIRE, qui constituent des sources d'enseignement et d'apprentissage pour la mise place d'un projet de GIRE locale. Il s'agit :

- des **pilliers de la concertation pour la GIRE locale** qui ont fixé le chemin des résultats essentiels du processus,
- de l'identification et la formalisation des **communautés d'intérêt**, qui constituent le point d'ancrage de la concertation, et
- des **dialogues communautaires** qui ont constitué la clé de la concertation pour la GIRE.

Piliers de la concertation pour la GIRE locale

La concertation pour la GIRE locale telle que développée par PSL Eau est structurée autour de **quatre (04) piliers essentiels**, tels que schématisés ci-dessous.



La communauté d'intérêt, point d'ancrage du cadre de concertation pour la GIRE

Pour raison d'efficacité d'action et de logique de la GIRE, la communauté d'intérêt a été limitée dans l'espace. Elle a été définie par l'unité hydrologique au sein du bassin versant - autrement dit, un système d'eau, amont-aval. Dans la zone d'intervention du PSL Eau, il s'est dégagé **cinq (05) types de communauté d'intérêt**, à savoir :

- la communauté d'intérêt pour **l'agriculture de décrue** ;
- la communauté d'intérêt pour le **commerce résilient aux crues et inondations** ;
- la communauté d'intérêt pour **l'habitation résiliente aux crues et inondations** ;
- la communauté d'intérêt pour la **pêche durable et l'écotourisme** ;
- la communauté des habitants pour la **gestion des inondations dans les agglomérations péri-urbaines**.

Le dialogue communautaire, clé de la concertation pour la GIRE

Au sein des unités hydrologiques bien définies, délimitées et cartographiées, des populations réunies autour de leurs intérêts sociaux-économiques (Communautés d'intérêt) bien définis, s'engagent dans une série de **cinq (05) dialogues**, à savoir:

- **Dialogue 1** : Analyse et décision
- **Dialogue 2** : Planification des actions GIRE
- **Dialogue 3** : Mise en place et animation d'espaces d'échanges et de concertation (Organisation, clarification des mandats et rôles, mécanisme de fonctionnement, mobilisation des ressources, règlementation, inclusion, coopération, etc.)
- **Dialogue 4** : Réalisation des travaux et des entretiens courants, gestion des infrastructures et des sites aménagés, suivi-évaluation, etc.
- **Dialogue 5** : Etablissement des liens opérationnels avec, et/ou formalisation de l'engagement des, mairies, acteurs du bassin et services déconcentrés

3.2.2. La démarche pour la mise en œuvre de la Concertation pour la GIRE locale

L'expérience PSL Eau a montré qu'après l'appui à l'appropriation du concept de GIRE par les communautés, la **mise en œuvre de la concertation pour la GIRE locale** s'impose comme un **élément déterminant** pour le **succès de tout projet de GIRE locale**.

La démarche pour une mise en œuvre réussie de ce thème-action stratégique dans tout projet de GIRE locale, et telle qu'inspirée de l'expérience du PSL Eau, devrait s'articuler autour des actions clés ci-après :

- **Identification et formalisation des communautés d'intérêt** autour de l'unité hydrologique ;
- **Elaboration du Plan Communautaire d'opération de GIC/VERE** et sélection du ou des projet (s) prioritaire de GIRE à réaliser ;
- **Mise en place** (réorganisation/création) et **animation des cadres de concertation pour la GIRE** ;
- Etablissement des **liens opérationnels** avec, et/ou **formalisation de l'engagement** des **mairies, acteurs du bassin et services déconcentrés**.

Chacune de ces actions fait l'objet d'une fiche-action qui décrit succinctement le déroulé méthodologique de sa mise en œuvre.

FICHE ACTION N°2-A - Concertation pour la GIRE locale :

Identification et formalisation des communautés d'intérêt autour de l'unité hydrologique

QUOI FAIRE ?

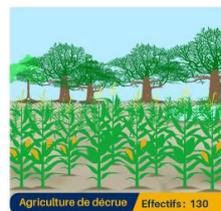
1. Finalisation de la définition des unités hydrologiques et de l'identification des solutions endogènes ou initiatives existantes
2. Cartographie et analyse stratégique des acteurs et des intérêts en présence
3. Détermination des communautés d'intérêt en présence



1. Description de la Communauté

Notre complexe d'eau c'est au total huit (04) villages « BOZOUNGBA » et couvre l'arrondissement de Kpanroun dans la commune d'Abomey-Calavi.

LES USAGES ET LES USAGERS



Agriculture de décrue Effectifs: 130



Maraichage Effectifs: 100

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1 Cartographie participative des unités hydrologiques dans lesquelles se posent les problèmes GIRE identifiés
- 1.2 Repérage des réponses des populations face aux problèmes GIRE identifiés
- 1.3 Visite de quelques solutions endogènes développées ou initiatives existantes
- 2.1 Repérage des acteurs clés et des parties prenantes
- 2.2 Analyse des acteurs (rôle et influence, mandat, intérêt ; capacité d'influence et capacité de mobilisation)
- 3.1 Analyse des usages et usagers des ressources eau, intérêts divergents ? convergents ?
- 3.2 Définition et cartographie des communautés d'intérêt en présence

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions **Dialogue2** : Analyse et décision***
- Assemblée villageoise, Focus group, visite de terrain, **Fiche d'analyse stratégique des acteurs**, Fonds de Carte du réseau hydrographique de la zone

AVEC QUI LE FAIRE ?

- Leaders d'opinion, groupes organisés, CV/CQ, CA et SAA, Services techniques de la mairie, Chefs traditionnels
- Animateurs d'ONG et de projet, Agents de terrain intervenant l'unité hydrologique

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Les Communautés d'intérêt existantes sont connues et cartographiées
- ✓ Les solutions endogènes sont identifiées et analysées

QUAND LE FAIRE ?

- En phase de démarrage

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Utiliser des **cartes de petite échelle** (avec plus de précision), et mettre à contribution les **nouvelles technologies de l'information** (Google Earth, téléphones et tablettes Android, ressources et applications d'accès libre)
- Repérage des **solutions endogènes** et initiatives ayant réussi ou échoué, et les facteurs explicatifs.
- Comprendre l'organisation autour et le processus de **mobilisation des ressources humaines et financières**
- Amener les communautés à faire ressortir les **limites des solutions endogènes**
- Mettre en exergue les éléments de **motivation**, les éléments de **coopération** et de **synergie/complémentarité** et d'**antagonismes** (conflits) entre usages, usagers et groupes d'intérêt et définir les mesures de prévention et de gestion des risques de conflits d'intérêt et autres imprévus (conflits socio-politiques, fonciers, domaniaux...)

FICHE ACTION N°2-B - Concertation pour la GIRE locale : Elaboration du Plan Communautaire d'opération de GIC/VERE et sélection du projet prioritaire de GIRE à réaliser

QUOI FAIRE ?

1. Dialogues communautaires approfondis sur la problématique de GIRE locale, la proposition et la priorisation des solutions
2. Identification et Planification des actions correctives : le projet de GIRE Locale

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Affiner l'identification des communautés d'intérêts autour de l'unité hydrographique
- 1.2. Organiser les dialogues communautaires pour le choix des initiatives (solution endogène à valoriser)
- 2.1. Constitution en focus group pour la clarification et harmonisation de la problématique liée à l'eau et la formulation des solutions et besoins spécifiques
- 2.2. Collecte des besoins et attentes de chaque groupe
- 2.3. Possibilité de coopération
- 2.4. Choix de l'action prioritaire et mise en œuvre
- 2.5. Identification des actions techniques,
- 2.6. Mise en commun et décision

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Des projets GIRE ou Plans Communautaires d'opération GIRE (PC-GIRE) sont élaborés et connus de tous
- ✓ Le ou les Projets prioritaires à soumettre à financement sont connus de tous

3- Planification des actions consensus de la communauté

Les consensus : options d'amélioration et buts visés

But visé

- Agriculture de décreu plus sûr ;
- Accroissement des revenus
- Fluidité de navigation entre les villages Bozoun et Hadjannah



AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue2 : Planification des actions***
- Assemblée Générale Villageoise, Focus group sur des discussions spécifiques, Fiche de priorisation des solutions endogènes, Fiche planification
- Canevas Type Plan Communautaire d'Opération GIC/GIRE

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Les Communautés d'intérêt, Leaders d'opinion et groupes organisés, CV/CQ, CA et SAA, Services techniques de la mairie, Chefs traditionnels
- 👤 Animateurs d'ONG et de projet, Agents de terrain intervenant l'unité hydrologique

QUAND LE FAIRE ?

- En phase de planification

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Amener les usagers à **prioriser** les actions qui s'inscrivent **durablement** dans la logique **GIRE**, qui sont dans l'intérêt de tous et pour la nature
- Tenir compte de la **résilience** aux **changements climatique**
- **LNOB** (*Leave No One Behind*) Tenir compte des **ressources disponibles**
- Mettre l'accent sur la définition des **synergies** et complémentarités

FICHE ACTION N°2-C - Concertation pour la GIRE locale : *Réorganisation/création et animation des cadres de concertation pour la GIRE*

QUOI FAIRE ?

1. Mise en place de l'organisation (réorganisation du dispositif existant ou nouvelle création)
2. Mise en place officielle des Cadres de Concertations GIRE



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Identification de tous les usagers et parties prenantes concernées par l'unité hydrologique
 - 1.2. Définition participative et transparente des critères de désignation des membres
 - 1.3. Organisation (création) ou réorganisation de ce groupe en un cadre de concertation pour la GIRE (CC-GIRE)
 - 1.4. Elaboration et vulgarisation de la Charte de fonctionnement des CC-GIRE basée sur la définition participative de la vision, des principes et valeurs, des rôles et responsabilités des membres et des responsables.
- 1.1 Présentation publique des membres des cadres de concertations pour la GIRE en Assemblée générale des usagers de la ressource et des parties prenantes
 - 1.2 Formulation des attentes des usagers à l'intention des membres
 - 1.3 Elaboration et signature du procès-verbal d'établissement de liste des membres CC-GIRE

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue3 : Mise en place et animation d'espace d'échanges et de concertation***
- Répertoire et Cartographie des Usages et Usagers autour de l'unité hydrologique
- Ateliers, Focus Group, Assemblée Générale, Canevas Type de Charte Communautaire pour la GIRE locale

AVEC QUI LE FAIRE ?

-  Les représentants des Communautés d'intérêt, les chefs villages et le Secrétaire Administratif d'Arrondissement
-  CeC/ATDA, animateurs des ONG ou projets Services déconcentrés de l'Etat, Services techniques de la mairie

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Des espaces d'échanges sont animés au sein des communautés d'intérêt pour la GIRE et leur légitimité d'action établie.

QUAND LE FAIRE ?

- En phase de planification

A QUOI FAIRE ATTENTION

- S'assurer de bien identifier et désigner des **membres dynamiques** au sein du groupement leader pour être les têtes de pont de l'organisation à mettre en place
- Veiller à une **représentativité équilibrée** (qualité et effectif) de tous les groupes d'usagers notamment les **femmes** et les **jeunes**
- Associer les **autorités politico-administratives** et les **services déconcentrés** (Plateforme) aux acteurs de l'unité hydrographique

FICHE ACTION N°2-D - Concertation pour la GIRE locale : *Etablissement des liens opérationnels avec, et/ou formalisation de l'engagement des, mairies, acteurs du bassin et services déconcentrés*

QUOI FAIRE ?

1. Actions de plaidoyer des CC-GIRE et dialogue avec les mairies
2. Formalisation et implémentation des liens opérationnels des CC-GIRE avec les mairies
3. Implémentation par les mairies, de réponses concrètes aux attentes des CC-GIRE



COMMENT LE FAIRE ?

- 2.1 Introduction et plaidoyers des CC-GIRE auprès des autorités communales : présentation du Plan Communautaire d'Opération GIRE et de la charte
- 2.2 Organisation de visite des sites d'actions pilotes au profit des autorités (maires et services déconcentrés) pour renforcer le plaidoyer
- 3.1 **Mobilisation de l'engagement** de la Commune pour l'intégration des réalisations du projet dans le patrimoine communal en vue du financement durable de l'entretien
- 3.2 **Matérialisation (prise d'arrêté) de l'engagement** visant l'intégration des réalisations du projet dans le patrimoine communal en vue du financement durable de l'entretien
- 4.1 **Mobilisation de l'engagement** des maires pour l'accompagnement des CC-GIRE dans la poursuite des actions GIRE et la mise en œuvre des actions de leur PC-GIRE
- 4.2 **Matérialisation (Convention de Financement ou de Partenariat)** de l'engagement de la commune pour l'accompagnement des CC-GIRE dans la poursuite des actions GIRE et la mise en œuvre des actions de leur PC-GIRE

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue3 : Mobilisation des moyens (financiers, matériels et humains) ***
- Note de plaidoyer, Visites de terrain, Charte Communautaire de GIRE locale, Plan Communautaire d'Opération GIC/GIRE

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Membres CC-GIRE, Autorités Communales (Maire, SE), Autorités d'Arrondissement (CA, SAA.),
- 👤 CeC/ATDA, animateurs des ONG ou projets, Services déconcentrés de l'Etat, Services techniques de la mairie

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Des mesures de durabilité organisationnelle / institutionnelle et financières sont mises en place

QUAND LE FAIRE ?

- En phase de planification, durant la phase Réalisation et en phase de suivi & exploitation

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Quel que soit le montage institutionnel, s'assurer dès le démarrage que **l'engagement de la commune** est mobilisé et matérialisé pour le **financement des besoins** d'entretien des aménagements à réaliser et la poursuite des actions des PC-GIRE
- Si possible, faire de cet **engagement** un critère déterminant du **bénéfice des investissements** (priorité et volume) par la Commune
- Veiller à ce que les actions soient effectivement inscrites dans le **Plan de Travail Annuel** et les **budgets des communes**
- Faire attention à établir un **plan de renforcement des capacités des CC-GIRE** qui intègre les actions précitées

3.3. Mise en œuvre du projet (action corrective) de GIRE locale

3.3.1. L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'expérience PSL Eau en matière de mise en œuvre de projet (action corrective) de GIRE locale

En cherchant des initiatives pour lesquelles le projet PSL Eau pourrait être un catalyseur de changement, l'équipe de VNG International a initialement identifié 63 initiatives locales au niveau des villages et quartiers dans la plaine inondable des 5 communes du Grand Nokoué. Dix (10) de ces initiatives ont été retenues comme prioritaires, sur la base de critères combinés d'évaluation de la durabilité, des capacités de réplication financière, et de l'engagement des communautés en présence. Ce sont ces 10 initiatives appelées « actions pilotes », aux côtés d'une 11ème action pilote, consacrée au SAPC qui ont été finalement réalisées.

Selon leur nature, l'ensemble de ces actions peuvent être classées en **trois (03) catégories d'actions** effectivement réalisées, auxquelles s'ajoutent une quatrième catégorie (habitat résilient), initialement planifiée mais non réalisée.



Infrastructures de gestion de l'eau qui incluent :

- Construction d'un embarcadère avec ouvrages confortatifs
- Construction d'un ouvrage de franchissement en béton armé, équipé d'un système de régulation d'eau
- Construction d'une digue de protection en béton armé
- Construction de plateforme sur pilotis en vue de résilience des activités de mareyage des femmes
- Renforcement d'un ouvrage de régulation d'eau
- Extension de deux (02) caniveaux naissant de la voie bitumée
- Aménagement de deux rampes d'accès à la passerelle sur le canal



Désencombrement des canaux et voies d'eau qui inclut :

- Désencombrement et élargissement de voies de navigation fluvio-lacustres
- Désencombrement des voies d'eaux par le ramassage des jacinthes d'eau
- Désencombrement des voies de drainage et exutoire d'eaux pluviales, comblés par les déchets solides



Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAPC) aux inondations

Afin de renforcer les populations dans leur état de veille dans la gestion des crues et inondations, le projet PSL Eau s'est engagé à mettre en place un **SAP Communautaire (SAPC)** connecté au SAP national, dans 33 villages et quartiers des communes de Zè, Sô Ava, Abomey-Calavi et Sèmè-Podji. Ce SAPC est constitué d'un dispositif basé sur un ensemble de 3 solutions mises en place :

1. La surveillance de la montée de l'eau avec 25 balises en béton avec bandes d'alerte de couleur, couplées avec des panneaux d'information ;
2. Le développement d'une application mobile pour la communication de pré-alerte entre les divers « échelles » ;
3. L'ancrage institutionnel aux plateformes locales Réduction des Risques des Crues et d'Adaptation aux Changements climatiques (RRC-ACC) au niveau administratif de la commune pour le bon fonctionnement du SAPC en synergie avec le SAP national.



Habitat résilient

Un soutien approché de la population sur la construction résiliente des maisons contre les inondations a été prévu dans cette catégorie appliquée à deux actions pilotes. Malheureusement, sous l'influence de la crise du COVID-19 et les conséquences liées, le projet a dû revoir le niveau d'ambition du projet et ces deux actions ont été annulées.

3.3.2. La démarche pour la mise en œuvre de projet (action corrective) de GIRE locale

En s'inspirant de l'expérience du PSL Eau, la démarche pour une mise en œuvre réussie des actions correctives dans tout projet de GIRE locale devrait s'articuler autour des actions clés ci-après :

- La **mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières** ;
- Le **mode d'exécution**, de **suivi des travaux** et des **entretiens courants** ; et
- La **gestion des infrastructures** et **des sites aménagés**

Chacune de ces actions fait l'objet d'une Fiche-action qui décrit succinctement le déroulé méthodologique de sa mise en œuvre.

FICHE ACTION N°3-A - Réalisation du projet de GIRE locale : La mobilisation de ressources humaines, matérielles et financières

QUOI FAIRE ?

1. Mise en œuvre des sessions de Dialogue4 sur la réalisation des travaux : coût, moyens et modalités de mise en place du financement
2. Définition de la stratégie de valorisation de l'expertise et du savoir-faire local dans la réalisation du projet GIRE Locale

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Réalisation d'études techniques de faisabilité du projet retenu avec un cadrage budgétaire qui tient compte des disponibilités financières
- 1.2. Organisation de sessions de dialogue avec les CC-GIRE pour communiquer sur les variantes techniques possibles au regard des ressources disponibles
- 2.1. Inventaire et analyse des savoir-faire locaux en relation avec les options techniques de réalisation retenues
- 2.2. Inscription des dispositions et clauses dans les cahiers des charges et les contrats des Entreprises qui facilitent l'utilisation et la valorisation de l'expertise locale et de la HIMO
- 2.3. Définition de commun accord avec les communautés du niveau de leur participation et **matérialisation des engagements par écrit**
- 2.4. Clarification et information des modalités de mise en place du financement
- 2.5. Définition d'un mécanisme participatif de **contrôle citoyen de l'action communautaire** visant à garantir la qualité des travaux et le respect des délais contractuels.

QUAND LE FAIRE ?

- En phase Réalisation



AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue4 : Réalisation des travaux***
- Etudes de faisabilité, Ateliers, Assemblée Générale Villageoise

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Membres CC-GIRE, Autorités Communales (Maire, SE), les prestataires locaux.
- 👤 Animateurs des ONG ou projets, Services déconcentrés de l'Etat, Services techniques de la mairie

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ La consistance et le coût des travaux à réaliser sont connus de tous
- ✓ Le niveau et les modalités de la contribution communautaire sont librement et consensuellement déterminés et actés

A QUOI FAIRE ATTENTION

- S'assurer que les **options techniques** de réalisation retenues, les **coûts** y relatifs et les **modalités** de mise en place (ou de décaissement) du **financement** sont connus et largement vulgarisés au sein de la communauté pour prévenir tout risque de **désinformation** et de **démobilisation** autour du projet.
- Définir d'un commun accord avec les **communautés** du niveau de leur **participation**, établir et faire signer des **conventions d'engagements** entre la Mairie (ou l'équipe du Projet) et responsables des CC-GIRE, et s'assurer que les clauses de cette convention sont largement vulgarisées au sein de la communauté.
- Promouvoir **l'utilisation de la main d'œuvre locale**, notamment les **jeunes** et des **femmes** à travers l'inscription des clauses spécifiques dans le cahier des charges des entreprises pour l'utilisation de la main d'œuvre locale et de l'expertise locale.

FICHE ACTION N°3-B - Réalisation du projet de GIRE locale : Exécution, suivi des travaux et entretiens courants des ouvrages

QUOI FAIRE ?

1. Valorisation de l'expertise et du savoir-faire local dans la réalisation du projet GIRE Locale
2. Valorisation et mise à contribution des capacités et compétences des services sectoriels et communaux
3. Définition et validation du mécanisme de mise en œuvre de l'entretien des ouvrages en cours de réalisation
4. La communication comme facteur de mobilisation et d'amplification des résultats et changement de comportement.



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Etablissement et mis à disposition de l'Entreprise du répertoire des savoir-faire et des experts locaux utiles pour les travaux
- 1.2. Opérationnalisation et adaptation de l'approche HIMO aux exigences socio-culturelles
- 1.3. Organisation et encadrement du suivi participatif communautaire de la réalisation des travaux
- 2.1. Analyse des offres des acteurs sectoriels et communaux pour faciliter la mise en œuvre du projet GIRE (Appui technique et autres)
- 2.2. Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de supervision technique tenant compte de l'expertise du mandat d'assistance conseil aux communes des services à impliquer
- 3.1. Elaboration participative du mécanisme d'exploitation et d'entretien (courant et périodique) sous le contrôle de la Commune
- 3.2. Formation et Vulgarisation sur les rôles, responsabilités et participation de la commune, des usagers et communautés dans la mise en œuvre de l'entretien
- 4.4. Elaboration et mise en œuvre d'un Plan de communication autour des travaux
- 4.5. Utilisation des canaux formels et informels pour faire passer les messages sur l'évolution des travaux, les intérêts des différents groupes, les difficultés et les besoins d'implication

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue4 : Réalisation des travaux, des entretiens***
- Etudes de faisabilité, Ateliers, Assemblée Générale Villageoise

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Membres CC-GIRE, Autorités Communales (Maire, SE), les prestataires locaux, Services techniques de la mairie
- 👤 Les animateurs des ONG ou projets et les services déconcentrés de l'Etat

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Les travaux réalisés avec garantie de qualité et dans les délais
- ✓ Les bases pour un entretien effectif et/ou un respect effectif des Codes locaux d'utilisation de la Ressource Eau sont en place

QUAND LE FAIRE ?

- Dès la phase de démarrage
- En phase Réalisation

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Utilisation des **canaux des radios communautaires**, des **canaux digitaux** et mettre l'accent sur les **messages imagés**
- Exploiter au mieux les **accords de partenariat** entre les radios et les communes
- S'assurer que le **mécanisme d'entretien** des projets réalisés est défini sous le contrôle et avec l'implication effective de la Commune, quelles que soient les restrictions institutionnelles imposées à l'intervention.

FICHE ACTION N°3-C - Réalisation du projet de GIRE locale : Gestion des infrastructures et des sites aménagés

QUOI FAIRE ?

1. Mise en œuvre du Plan d'exploitation et d'entretien des Infrastructures ou sites aménagés
2. Capitalisation, partage d'informations et stratégie d'extension ou de renouvellement



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Finalisation et vulgarisation du mécanisme de mobilisation des ressources financières (budgétaires et cotisations communautaires) pour le financement de l'entretien courant
- 1.2. Déploiement du plan de renforcement des capacités pour les entretiens courants et mise à disposition des outils de gestion et de reddition publique des comptes sur les financements de l'entretien courant
- 2.1. Organisation des visites d'échanges de partage d'expériences et de bonnes pratiques
- 2.2. Collecte continue des données sur la dynamique d'exploitation et mise en œuvre d'actions de plaidoyer pour les besoins d'extension ou de renouvellement
- 2.3. Capitalisation des bonnes pratiques et diffusion pour alimenter les cadres et processus nationaux et régionaux de la GIRE

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue4 : Réalisation des travaux, des entretiens et gestion des infrastructures et des sites aménagés ***
- Manuel d'entretien, Charte communautaire GIRE, Outils simplifié de gestion coopératives (Cahier de caisse, Fiche de dépenses, etc...)

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Membres CC-GIRE, Autorités Communales (Maire, SE), les prestataires locaux, Services techniques de la mairie
- 👤 Les animateurs des ONG ou projets et les services déconcentrés de l'Etat

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Les ouvrages bien entretenus avec un financement pérenne
- ✓ L'initiative GIRE est pérennisée et renforcée

QUAND LE FAIRE ?

- Dès la phase de démarrage, durant la phase de Planification
- En phase de Suivi-exploitation

A QUOI FAIRE ATTENTION

- S'assurer que le mécanisme de **financement de l'entretien** est principalement porté par la **Commune**
- Veiller à ce que **l'implication** et le **droit de regard** de la **Commune** ne tuent pas l'initiative communautaire
- Veiller à **préparer les CC-GIRE** pour le travail de prospective visant à aller au-delà des simples besoins de gestion et d'entretien du réalisé, mais à être également des **forces de proposition** et de recherche d'appui pour la **consolidation** et au besoin, **l'extension**.

3.4. Système d'alerte précoce communautaire (SAPC) inondation : l'innovation en co-production communauté-équipe projet

3.4.1. L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'expérience PSL Eau en matière Système d'alerte précoce communautaire (SAPC) inondation

Le SAPC en question...

De toutes les actions pilotes réalisées dans le projet, le SAPC est l'action phare du projet, grâce à ses caractéristiques innovantes, pertinentes et recouvrant un fort potentiel de répliquabilité et un intérêt certain pour le traitement de la problématique inondation à l'échelle nationale.

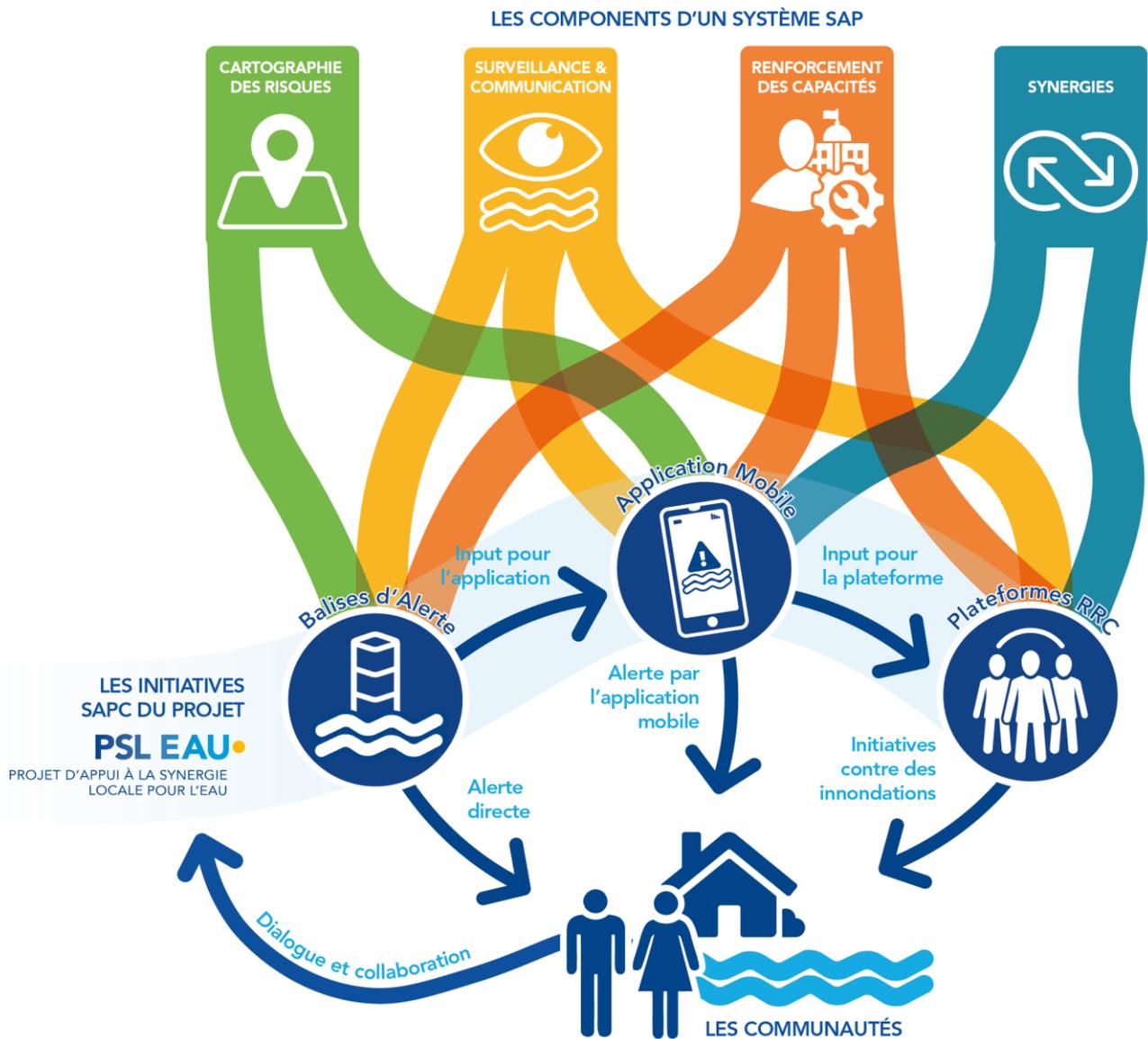
De par les probants résultats obtenus, il ne sera pas exagéré de présenter le SAPC inondation de PSL Eau comme « une réelle réussite ». De la conception à sa mise en œuvre et son exploitation, le SAPC peut se définir comme **une véritable innovation, fruit d'une co-production communauté-équipe**.

Le SAPC inondation de PSL Eau est également une parfaite illustration de l'alignement des interventions du projet sur les cadres nationaux de politique et de planification, notamment dans le domaine de la Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation aux Changements Climatiques (RRC-ACC).

Enfin, le SAPC inondation crée une valeur ajoutée certaine au dispositif national de RRC-ACC, en implémentant le maillon manquant, à savoir le niveau communautaire. En effet, l'efficacité d'un Système d'Alerte Précoce (SAPC) se mesure par la transmission adéquate de l'information et des actions. Même avec le SAP national installé, la distance entre le niveau national et les communautés pose un défi. Et chaque retard dans la transmission d'information dans une situation d'inondation violente se traduit très souvent par des pertes de vies. Le SAPC est venu combler ce manque dans les localités où il est actuellement opérationnel, grâce à l'action PSL Eau.

... un dispositif basé sur quatre (04) composantes clés

Le SAPC inondation mis en place par PSL Eau est inspiré des principes du SAP. Il est constitué d'une série de mécanismes de surveillance organisés ou d'actions qui collectent des informations sur les inondations, dans les localités d'implantation, afin de déclencher en temps opportun des interventions coordonnées. Il est basé sur 4 composantes clés, comme résumé par la figure ci-dessous.



L'action SAPC de PSL Eau a permis d'impacter **33 villages et quartiers de villes des communes de Zè, Sô-Ava, Abomey-Calavi et Sèmè-Podji**. Un système qui part de la base en connexion avec le niveau national, de sorte qu'un flux d'information du bas vers le haut et vice-versa s'installe avec un effet positif sur la diffusion des informations et alertes et l'organisation des actions en temps opportun.

La finalité du SAPC touche **128.867 personnes** dans les communes d'intervention du projet, soit le double de la cible fixée pour le projet. Ainsi, de 6,50% personnes qui avaient une bonne connaissance du Système d'Alerte Précoce et les mettaient en pratique en 2019, nous sommes passés à une valeur de 60,32% des personnes en 2021. Avec la réduction significative des pertes notée par les populations à la fin du projet, nous pouvons conclure que ce SAPC contribue réellement à la résilience des populations aux inondations.

3.4.2. La démarche pour une mise en œuvre réussie d'un SAPC inondation

Inspirée de l'expérience du PSL Eau, la démarche pour une mise réussie d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAPC) inondation devrait s'articuler autour **quatre (04) étapes méthodologiques**, à subdiviser **en cinq (05) étapes-actions**, à savoir :

- **Etape SAPC N°1 - Etape-Action 1** : Cartographie participative et analyse des risques et des vulnérabilités aux inondations
- **Etape SAPC N°2**
 - **Etape-action 2** : Amélioration de la surveillance populaire de la montée des eaux, des crues
 - **Etape-action 3** : Développement d'outils pour la communication de pré-alerte entre les divers « échelles »
- **Etape SAPC N°3 - Etape-action 4** : Renforcement des capacités de réponse des communautés
- **Etape SAPC N°4 - Etape-action 5** : Construction de synergie entre les parties prenantes à différents niveaux : communautaire, communal et national

Chacune de ces Etapes-actions fait l'objet d'une Fiche-action qui décrit succinctement le déroulé méthodologique de sa mise en œuvre.

FICHE ACTION N°4-A - Système d'Alerte Précoce Communautaire :

Etape-Action 1 : Cartographie participative et analyse des risques et des vulnérabilités aux inondations

QUOI FAIRE ?

1. Mise en œuvre du Dialogue 1 d'analyse et décision orienté cartographie des risques et vulnérabilités

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Collecte participative et analyse de données dans les villages de la plaine d'inondation
- 1.2. Repérage de risques et vulnérabilités des communautés face aux inondations,
- 1.3. Identification et analyse participative des forces et faiblesses des stratégies endogènes de surveillance des crues et inondations,
- 1.4. Identification et analyse participative des forces et faiblesses des capacités de réponses des communautés,
- 1.5. Définition participative des mesures d'amélioration des pratiques endogènes
- 1.6. Identification des personnes volontaires pour participer à des formations d'initiation des acteurs sur la suite du processus SAPC.

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Les risques et vulnérabilités inondation sont identifiés, analysés et cartographiés
- ✓ Les stratégies et solutions endogènes de réponses des communautés sont connues et analysées

A QUOI FAIRE ATTENTION

- L'**accompagnement** du Point Focal SAP technique/DG Eau et de la Direction de la Prévention/ANPC se sont révélés être des clés essentielles du **succès des interventions SAPC** de PSL Eau, il s'avère donc indispensable de s'assurer de **l'implication formelle et officielle** de ces 2 acteurs clés avant le démarrage des actions terrain pour bénéficier de leur **assistance-conseil** et **accompagnement**.
- Il est donc suggéré d'établir un **cadre partenarial formel** avec l'ANPC et la DG Eau dès le début du processus, et ceci de préférence avant action directe avec les communautés ciblées.



AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue1 GIRE locale
- Marches d'observation et visites de site + Restitution et validation des résultats en assemblée villageoise
- Focus groups, interviews semi-structurés, GPS, Cartes réseau hydrographique de la zone, tablette Android avec l'application Kobo Collect et les supports photographiques

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Communautés ciblées, Leaders des groupes organisés, chefs traditionnels
- 👤 CV/CQ, le CA et SAA, le Point Focal de RRC-ACC, l'ANPC, la DG Eau
- 👤 Animateurs d'ONG et de projet, Pairs Educateurs, Volontaires existants, Agents de terrain des services déconcentrés

QUAND LE FAIRE ?

- En phase de démarrage du Projet
- Etape SAPC N°1

FICHE ACTION N°4-B - Système d'Alerte Précoce Communautaire :

Etape-Action 2 : Amélioration de la surveillance populaire de la montée des eaux, des crues

QUOI FAIRE ?

3. Conception, Réalisation et Implantation de l'instrument de suivi populaire de la montée des eaux : **les balises d'alerte**
4. Information-formation large public sur l'utilisation des balises d'alerte

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Mise en place d'un dispositif communautaire basé sur des volontaires équipés de pots de peinture et formés pour marquage des laisses de crues sur plusieurs éléments de référence (bâtiment, arbres, etc.) :
 - **à l'entrée de l'eau dans le village**
 - **à la moitié du village**
 - **lorsque tout le village est touché**
 - **lorsque le déplacement à pied ou à pirogue devient dangereux, surtout les personnes vulnérables**
- 1.2. Mobilisation et déploiement d'opérateurs privés (expert et artisans) pour la fourniture des services de topographie et génie civil ou maçonnerie
- 1.3. Réalisation des travaux de nivellement topographique au niveau des points d'entrée d'eau les plus bas des villages ou localités
- 1.4. Identification participative des sites d'implantation des balises de surveillance par croisement des résultats des cartographies participatives des risques et des vulnérabilités et des marquages des laisses de crues réalisés
- 1.5. Clarification des droits fonciers sur les sites identifiés et réalisation des travaux de maçonnerie pour la confection des poteaux en béton
- 1.6. Projection des niveaux topométriques déterminés par les marquages de laisse de crues sur les poteaux
- 1.7. Définition participative des couleurs de badigeonnage, choix des peintures et peinture des bandes d'alerte (Vert, Jaune, Orange et Rouge)
- 2.1. Vulgarisation des informations-formation des communautés sur les balises et leur utilité : signification des coloris et niveaux des badigeons, actions à déclencher et comportements individuels et collectifs à adopter



AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue2 & 4 GIRE locale
- Causeries villageoises
- Emission radios

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Population, alphabétiseurs, animateurs radios, ONG, leaders d'opinion, groupes organisés, chefs services des mairies, Direction du Génie Rural, DG Eau, ANPC et autres
- 👤 Opérateurs privés (topographie maçonnerie)

QUAND LE FAIRE ?

- Phases de Planification et de Réalisation GIRE locale
- Etape SAPC N°2

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Les balises d'alertes sont implantées et l'utilisation comprise du large public

A QUOI FAIRE ATTENTION

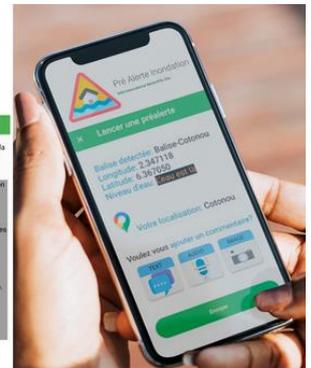
- Bien qu'apparemment technique, le **succès** des actions de cette étape est dû à la **forte implication des communautés**. Il faut donc veiller à conduire les actions dans une démarche de forte participation des communautés : définition **participative** du code couleur en atelier des acteurs (population, alphabétiseurs, animateurs radios, chefs services des mairies, SAP Bénin, ANPC et équipe du projet) ; confier le marquage des laisses de crues aux **volontaires communautaires équipés et formés**, etc...
- Prendre les dispositions pour le **respect des normes et standards** applicables aux **zones humides** : utiliser des peintures résistantes à l'eau.

FICHE ACTION N°4-C - Système d'Alerte Précoce Communautaire :

Etape-Action 3: Développement d'outils de communication de pré-alerte entre les diverses « échelles »

QUOI FAIRE ?

1. Développement d'une application mobile et supports visuels de diffusion des pré-alertes
2. Appui à la prise en main de l'application par les communautés et les acteurs communaux de gestion RCC-ACC



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Etat des lieux des systèmes d'information et de communication d'alerte sur les aléas, et les inondations
- 1.2. Développement d'une application simple, pratique fonctionnant de préférence sur Android
- 1.3. Test de performance de l'application, amélioration et validation
- 1.4. Conception, validation et confection de supports visuels de diffusion des messages de pré-alerte
- 2.2. Information-Formation des membres des PL RCC-AC, des communautés et des acteurs communaux en charge de la gestion des RCC-ACC sur le fonctionnement et l'utilisation de l'application mobile
- 2.3. Diffusion-popularisation de l'application auprès des communautés

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue2 & 4 GIRE locale
- Ateliers de formation
- Causeries villageoises
- Panneaux de diffusion & Boîte à Images
- Emission radios

AVEC QUI LE FAIRE ?

- Communautés à la base, DG Eau, PF RRC-ACC, maires/adjoints et CA/SAA
- Prestataires privés (Spécialiste SIG, Développeur TIC)

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Une application mobile de diffusion des pré-alertes est élaborée, testée, validée et popularisée auprès des communautés et acteurs de la gestion des RCC-ACC

QUAND LE FAIRE ?

- Phases de Planification et de Réalisation GIRE locale
- Etape SAPC N°2

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Il est très important de garder à l'esprit que les **balises** et les **panneaux** donnent un **aperçu immédiat** du **niveau de l'eau** et portent le **message de sensibilisation** seulement aux personnes à proximité de ces balises. L'**application mobile** est donc le véritable **amplificateur** du potentiel d'**alerte** et de **déclenchement d'actions** à tous les niveaux de gestion du RCC-ACC. Elle permet de **remonter l'information** disponible en **temps réel** vers les services techniques et les autorités au niveau communal et national.
- Il faudra aussi avoir à l'esprit qu'elle s'adresse à des **populations majoritairement analphabètes**, il faudra donc veiller à ce que l'émission de pré-alerte soit essentiellement basée sur des **images**, de l'**audio** et des **vidéos**. Pour y parvenir, une des clés de succès de la conception et de la réalisation est de le faire principalement avec les **idées des communautés à la base** et l'**assistance-conseil** de certains **acteurs clés**, tels que la DG Eau et l'ANPC, sans oublier l'implication des points focaux de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques (PF RRC-ACC) des communes cibles.

FICHE ACTION N°4-D - Système d'Alerte Précoce Communautaire :

Etape-Action 4 : Renforcement des capacités de réponse des communautés

QUOI FAIRE ?

1. Déploiement du Dialogue 3 orienté vers la mise en place des PL RCC-ACC
2. Renforcement des capacités d'alerte inondation des PL RCC-ACC et des communautés.



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Information-sensibilisation des communautés sur les dispositions du **Décret n° 2011-834 du 30 décembre 2011**, portant création, composition, attribution et fonctionnement de la Plateforme Nationale RRC-ACC en République du Bénin,
- 1.2. Détermination et désignation des membres devant siéger au sein de la Plateforme Locale RCC-ACC
- 1.3. Atelier des parties prenantes pour définir les modalités, les outils et les responsabilités (PF)
- 1.4. Transmission des Procès-verbaux de désignation des membres PL RCC-ACC au Maire et prise d'arrêté communal de consécration de légalité d'existence et d'action, après délibération du Conseils Communal
- 1.5. Mise en place officielle des PL RCC-ACC sous la supervision de la Commune (Maire ou PF RCC-ACC) et de l'ANPC
- 2.1. Mise en œuvre de la série d'actions de renforcement des capacités des PL RCC-ACC et des communautés :
 - **Formation des PL RRC-ACC sur les outils de communication, de sensibilisation, de préparation sur les réponses aux urgences, la mobilisation des ressources, ...**
 - **Action de prévention des catastrophes, la protection sociale et le genre**
 - **Formation des PL RCC-ACC sur les rôles et missions des plateformes locales, des approches participatives de travail en groupe, le secourisme et les interventions en matière de catastrophe...**

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue3 GIRE locale orientée PL RCC-ACC
- Ateliers, Assemblées Villageoises
- Emission radios

AVEC QUI LE FAIRE ?

- 👤 Les communautés ciblées, les leaders des groupes organisés, les CV/CQ, le CA et SAA, le Point Focal RCC-AC, Chefs traditionnels
- 👤 Animateurs d'ONG et de projet, Pairs Educateurs, Volontaires existants, Agents de terrain des services déconcentrés

QUAND LE FAIRE ?

- Phases de Réalisation et de Suivi-Exploitation GIRE locale
- Etape SAPC N°3

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Les PL RCC-ACC sont installés, outillés et fonctionnels pour une gestion efficace des inondations

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Le Décret n° 2011-834 du 30 décembre 2011, portant création, composition, attribution et fonctionnement de la **Plateforme Nationale RRC-ACC** en République du Bénin étant resté indéfini sur la composition des PL RCC-ACC, il est capital de procéder à un travail d'**opérationnalisation** de ses dispositions en étroite collaboration avec l'ANPC au regard des besoins socio-institutionnels et organisationnels locaux.
- Dans le souci de garantir la **légalité d'existence et d'action** des PL RCC-ACC créées, il faudra veiller à la prise d'**arrêté communal** consacrant leur mise en place.

FICHE ACTION N°4-E - Système d'Alerte Précoce Communautaire : Etape-Action 5 : Construction de synergie entre les parties prenantes à différents niveaux et pérennité de service du dispositif

QUOI FAIRE ?

1. Connexion du SAPC avec le SAP National
2. Mise en œuvre du plan de pérennité de service du dispositif, capitalisation et partage

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Inclusion des acteurs locaux et intégration avec les institutions nationales
- 1.2. Dialogues avec les populations
- 2.1. Elaboration participative d'un mécanisme de financement et de mise en œuvre de l'entretien (remise des couleurs, remplacement des balises) sous le contrôle de la Commune
- 2.2. Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des entretiens et la reddition publique des comptes sur les financements mobilisés pour e l'entretien
- 2.3. Capitalisation des bonnes pratiques d'utilisation du Système pour la gestion efficace des épisodes de grandes inondations et diffusion pour alimenter les cadres et processus nationaux et régionaux de la GIRE et de la gestion des RCC-ACC

QUAND LE FAIRE ?

- Phases de Planification et de Suivi-Exploitation GIRE locale
- Etape SAPC N°4



La synergie entre les parties prenantes



AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue 5 GIRE locale
- Ateliers de Formation
- Emission radios

AVEC QUI LE FAIRE ?

- PL RCC-ACC, Communautés à la base, DG Eau, PF RRC-ACC, maires/adjoints, SE, et CA/SAA
- Prestataires privés (Spécialiste ImS)

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ Le dispositif SAPC est opérationnel et parfaitement intégré au dispositif du SAP national
- ✓ La stratégie de durabilité est fonctionnelle et principalement financée et pilotée par la Commune

A QUOI FAIRE ATTENTION

- La **supervision** par les **Mairies**, et la prise en main par elles des responsabilités (financement et suivi-contrôle) pour la **maintenance des balises installées** sont les **défis majeurs** pour la consolidation du système et la mise à l'échelle. Ces défis ont été faiblement relevés par PSL Eau principalement du fait des restrictions d'engagement des AE dans le Fonds ANE. Il faudra donc veiller à faire de cet objectif un axe critique de mise en œuvre de tout projet visant à mettre en place des SAPC.
- Aussi, il est important de rappeler que cette nécessité de **leadership technique et financier des Mairies** dans la **pérennité** de service des SAPC, ne devrait en rien étouffer l'**initiative communautaire** et la place des populations dans le fonctionnement efficace de ce dispositif. En somme, **il faut un savant dosage entre le communautaire et le communal.**

3.5. Genre et inclusion dans la GIRE locale

3.5.1. L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'expérience PSL Eau en matière de genre et inclusion dans la GIRE locale

En matière de genre et d'inclusion, la conviction à la base de l'approche appliquée transversalement par PSL Eau a été que c'est seulement en assurant l'inclusion des groupes défavorisés que l'on aboutira à la réussite durable de la GIRE locale.

A mi-parcours, les statistiques de participation et d'implication des jeunes et des femmes ont révélé que la stratégie de mise en œuvre des actions ne permettait pas l'expression et une bonne prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables (jeunes, femmes, etc.).

Le projet a donc mis en œuvre une nouvelle approche visant à faciliter des discussions d'échanges entre groupes concernés, offrant aux femmes et jeunes une atmosphère confidentielle pour d'abord s'exprimer, et après s'impliquer activement dans la gestion des ressources en eau ou des infrastructures. Cette approche a été la clé d'une meilleure inclusion et promotion de l'équité de genre dans l'accès aux ressources et opportunités générées par le projet. En matière d'**emploi des jeunes et des femmes**, l'élément central de notre intervention a été l'**exécution des travaux d'actions pilotes par l'approche HIMO**, qui a permis à **375 personnes**, dont **330 jeunes et 45 femmes**, de bénéficier d'**emplois**.

Cependant, et bien que la cible de l'indicateur principal de mesure des performances d'inclusion et de genre du projet ne soit pas totalement atteinte (51% au lieu de 60%), l'amélioration observée entre 2019 et 2021 traduit l'instauration d'une dynamique favorable. **Il devra donc rester un point d'attention continu dans tout processus d'action de GIRE locale.**

3.5.2. La démarche pour une prise en compte effective du genre et de l'inclusion dans les projets de GIRE locale

En s'inspirant de l'expérience du PSL Eau, le présent guide propose une Fiche-Action qui décrit les actions clés et outils à développer pour assurer une participation optimale des groupes vulnérables (femmes, jeunes...) aux activités du projet, ainsi que l'égalité de chance dans l'accès aux ressources et opportunités de la GIRE locale.

FICHE ACTION N°5 - Genre et inclusion dans la GIRE locale

QUOI FAIRE ?

1. Implémentation d'approches et d'outils qui renforcent/assurent la participation effective des groupes vulnérables
2. Suivi de l'effectivité de la prise en compte des intérêts des groupes vulnérables

COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Analyse de contexte pour ressortir les atouts et contraintes pour les différentes composantes sociales de la communauté (hommes, femmes et jeunes) en termes de pouvoir (accès et contrôle) sur la ressource eau, les types d'activités menées liées à la ressource
- 1.2. Identification, analyse et caractérisation des groupes défavorisés
- 1.3. Définition participative des mesures et actions spécifiques d'amélioration de l'implication et l'inclusion des groupes vulnérables
- 1.4. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action d'inclusion des groupes vulnérables
- 2.1. Evaluation périodique de la prise en compte des femmes et des jeunes dans les plans communautaires
- 2.4. Définition et mise en œuvre de mesures correctives ou d'ajustement

QUAND LE FAIRE ?

- Phase de Planification du projet de GIRE locale
- Phase de Réalisation du projet de GIRE locale



AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue 2 GIRE locale
- Cartographie des acteurs, Profil des activités, Accès et Contrôle des ressources
- Analyse SEPO
- Focus group (Hommes, Femmes, Jeunes et Personnes âgées)
- Atelier, Assemblée villageoise

AVEC QUI LE FAIRE ?

- Les groupes organisés, les groupes de femmes et les femmes et jeunes leaders, les CV, les leaders religieux, les GJV, CA

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ La prise en compte du genre et l'inclusion sont effectives sur le projet
- ✓ L'ensemble des composantes sociales de la Communauté ont un accès équitable aux opportunités de la GIC/VERE dans une logique de GIRE

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Il est important de bien appréhender le **degré d'impact** de l'utilisation de la **ressource eau** sur les **intérêts et besoins** des différents groupes d'utilisateurs en présence afin de pouvoir identifier les **actions-leviers** pour **inverser les déséquilibres de genre**.
- Mettre l'accent sur les **intérêts des femmes et des jeunes** dans la participation aux activités communautaires et **adapter le calendrier des activités** au calendrier des femmes et des jeunes.
- Il faut être capable de disposer de **marge de manœuvre** (ressources et temps) sur le projet pour la mise en œuvre des **mesures correctives** pour rattraper les insuffisances ou faiblesses notées.

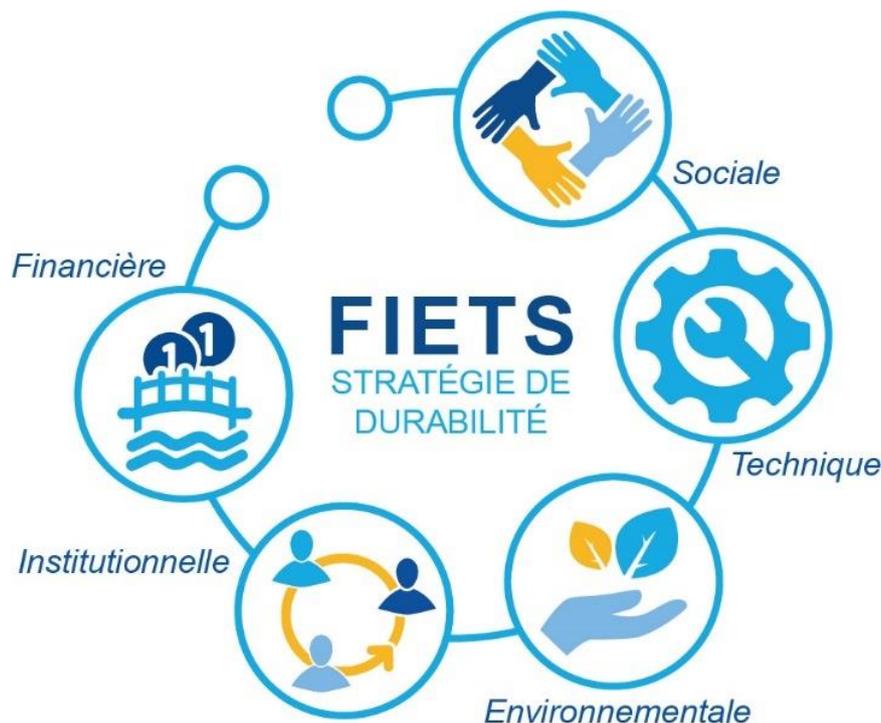
3.6. Durabilité des actions de GIRE locale

3.6.1. L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'expérience PSL Eau en matière de durabilité des projets de GIRE locale

Afin de parvenir à la durabilité des actions pilotes à réaliser, le PSL Eau avait mis au cœur de son intervention une approche de travail qui responsabilise les populations à la base, et qui facilite l'amélioration des réponses endogènes, dans une logique de la GIRE par :

- l'**information** et la **sensibilisation** sur le concept de la GIRE
- le **renforcement des capacités** des porteurs d'initiatives
- l'**apport d'innovations** en vue de la montée en échelle
- l'**apprentissage** et **capitalisation** en commun pour améliorer les approches d'actions

Au démarrage des activités du Projet en 2019, les initiatives locales à renforcer ont été sélectionnées, sur la base de divers critères, dont 40 points sur 100 ont été accordés à la durabilité FIETS (cf. annexe n°3).



A l'analyse des dynamiques en cours, et en s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation finale, il apparaît que la stratégie d'évaluation mise en œuvre dans le cadre de PSL Eau a été globalement très efficace, et a eu le mérite d'asseoir les bases pour parvenir à une durabilité des acquis, principalement aux plans technique, social, environnemental et institutionnelle. Cependant, l'hypothèse de construction de la durabilité financière basée sur la mobilisation des ressources communautaires pour financer l'entretien reste assez limitée et constitue la principale faiblesse. Sur les 13 CC-GIRE en place, seulement 2 ont déclaré mobiliser effectivement les cotisations pour financer les travaux d'entretien de l'action pilote dont ils sont

bénéficiaires. Et encore, il n'a pas été possible d'obtenir des preuves de mobilisation et de traçabilité des dépenses qu'ils ont déclaré avoir effectuées.

Il est donc nécessaire que les stratégies de durabilité des projets de GIRE locale soient bâties autour d'un acteur institutionnel qui a mandat régalien sur la problématique de GIRE et de gestion des RCC-ACC, qui est en capacité d'apporter des ressources pérennes et mobiliser les appuis techniques pour l'exploitation durable des actions à mettre en place.

3.6.2. La démarche pour une durabilité effective des projets de GIRE locale.

En s'inspirant de l'expérience du PSL Eau, le présent guide propose une Fiche-Action qui décrit les actions clés et outils à développer pour assurer la durabilité effective des projets de GIRE locale à réaliser, tant Financière, Institutionnelle, Environnementale, Technique que Sociale.

FICHE ACTION N°6 - Durabilité des actions de GIRE locale

QUOI FAIRE ?

1. Elaboration et mise en œuvre d'une Stratégie globale de Durabilité de l'intervention basée sur les 5 dimensions FIETS de pérennisation d'un projet
2. Elaboration pour chaque action pilote d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui précise les actions spécifiques à développer pour renforcer leur durabilité sociale et environnementale



COMMENT LE FAIRE ?

- 1.1. Définition participative des actions de durabilité de l'intervention suivant les 5 dimensions FIETS avec clarification des rôles et responsabilités des parties prenantes (Commune, Communautés, Equipe projet, ...)
- 1.2. Elaboration de la Stratégie de durabilité FIETS assortie d'un **Plan d'action** et ayant pour **ancrage institutionnel la Commune**
- 1.3. Renforcement des capacités des parties prenantes sur leurs rôles et responsabilités
- 1.4. Contractualisation (si nécessaire ou si possible) des engagements et responsabilités des parties prenantes
- 1.5. Mise en œuvre, évaluation et actualisation du Plan d'action durabilité
- 2.1. Elaboration et suivi de mise en œuvre des PGES pour chaque action-projet réalisée.

AVEC QUELS OUTILS ?

- Sessions Dialogue 3 & 5 GIRE locale
- Méthodologie Etude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES)
- Charte Communautaire GIRE
- Plan d'Action Communautaire GIRE locale
- Plaidoyers, Atelier, Assemblée Villageoise

AVEC QUI LE FAIRE ?

- Représentants des communautés d'intérêts, CC-GIRE, PL RCC-ACC, Maire, SE, CA, SAA, Chefs villages, Services déconcentrés
- Prestataires privés (Expert EIES)

POUR QUELS RESULTATS ?

- ✓ La stratégie de durabilité FIETS est opérationnelle et portée par la Commune
- ✓ Les projets réalisés sont fonctionnels durablement

QUAND LE FAIRE ?

- Phase de Planification et de suivi-exploitation du projet de GIRE locale
- Etapes SAPC N°3 & 4

A QUOI FAIRE ATTENTION

- Dans le cas où la **responsabilité de la Commune n'est pas engagée** (actée) dès le départ quant au financement et suivi d'entretien-exploitation des réalisations à faire (comme le cas de PSL Eau), il faut œuvrer pour la **prise d'arrêt communal d'intégration de ces ouvrages dans le patrimoine communal**. Il y va de leur chance de **durabilité financière et institutionnelle**.
- Enfin, il est capital de veiller au **respect strict** des **recommandations** de **l'étude d'impact environnemental** et de mettre l'accent sur **l'utilisation des solutions vertes** afin de garantir leur **durabilité environnementale**.
- Il est important de garder à l'esprit que la **durabilité technique et sociale** est principalement déterminée par la **facilité des communautés à s'approprier** (s'identifier dans) **l'ouvrage** ainsi que le **potentiel d'inclusion** qu'il offre. L'expérience PSL Eau enseigne que cela s'obtient surtout par la **valorisation** des **initiatives endogènes** techniquement porteuses et inclusives.

4. FACTEURS D'ATTENTION POUR LA REUSSITE D'UN PROJET DE GIRE LOCALE (PROJETS SIMILAIRES)

4.1. Originalité de la démarche PSL Eau

Parvenir à réaliser des actions concrètes de GIRE sur le terrain et obtenir les résultats assignés en si peu de temps et en l'absence de référentiels techniques similaires, constitue une originalité pour PSL Eau. Cette performance tient de certains principes d'action qui ont sous-tendu l'ensemble des interventions de l'équipe du projet. Ces principes d'action constituent des facteurs explicatifs du succès obtenu, et pourraient servir de points d'attention pour la réussite des projets similaires. Il s'agit de :

- **La focalisation sur les résultats et sur la pertinence d'une approche communautaire**
- **La responsabilisation des communautés sur l'ensemble des processus de recherche et de réalisation des solutions correctives de GIRE**
- **Une approche d'intervention basée sur la construction des réponses autour des solutions/initiatives endogènes et des communautés intérêts autour de la ressource eau**
- **L'innovation en co-construction avec la communauté**

4.1.1. *La focalisation sur les résultats et sur la pertinence d'une approche communautaire*

Ce principe d'action a été très déterminant dans l'atteinte des objectifs quantifiés du projet. Malgré le court délai imparti, les restrictions institutionnelles liées à la nature du Fonds ANE, la crise du COVID-19 qui a mis aux arrêts nombres de projets, l'équipe de projet est restée constamment focalisée sur l'atteinte des résultats avec l'exigence de l'approche communautaire. L'équipe de projet a fait d'une capacité d'adaptation et de résilience en misant sur le développement de solutions alternatives, et en prenant des initiatives nécessaires qui justifiaient d'aller de la restriction institutionnelle. Par exemple :

- (i) Pour la crise du COVID-19 et le cortège de mesures restrictives, l'équipe a fait l'option de la communication multi-canal avec le renfort des nouvelles technologies de l'information (images avec des messages simples, radios locales et réseaux sociaux WhatsApp et YouTube au niveau local), ce qui a été porteur de résultats.
- (ii) En l'absence des organes locaux du cadre institutionnel de la GIRE, PSL Eau a trouvé la solution des CC-GIRE, bâtis sur les principes d'organisation et de fonctionnement des Comités Locaux de l'Eau (CLE) et qui sont considérés

aujourd'hui comme des cadres de préfiguration aux organes locaux de la GIRE.

- (iii) Pour la mise en œuvre des SAPC, l'équipe ayant compris le rôle stratégique et incontournable de l'ANPC et de la DG Eau (Acteurs Etatiques), a pris les dispositions pour leur implication opérationnelle dès le démarrage.
- (iv) Lorsqu'il était possible de construire des synergies opérationnelles pour donner du relief et plus d'impact aux actions du projet, l'équipe du projet prenait le lead pour mobiliser les partenaires potentiels autour de l'intervention. C'est le cas de la synergie avec le programme PAIA-VO communautés d'agriculteurs de décrue à Sèdjè-Dénou, Bozoun et Hadjanaho pour l'aménagement et la mise en valeur des bas-fonds rizicoles et maraîchers, la construction des magasins de stockage, l'aménagement des pistes rurales et l'appui à la dynamisation des groupements des producteurs.

4.1.2. *La responsabilisation des communautés sur l'ensemble des processus de recherche et de réalisation des solutions correctives de GIRE*

A l'analyse du processus de mise en œuvre de PSL Eau, on s'aperçoit que l'ensemble des interventions tiennent sur le positionnement des communautés comme actrices centrales de la problématique traitée. Cela peut être résumé par cette expression : **« Ceux qui vivent des problèmes, sont les mieux indiqués pour identifier ou montrer le chemin pour des solutions qui conviendront et qui seront soutenables pour eux »**.

Cette vision reste essentielle pour le succès d'une approche visant à fédérer des intérêts communautaires, très souvent divergents autour d'une ressource eau, voir autour d'une unité hydrologique.

L'innovation apportée par l'équipe PSL Eau pour opérationnaliser sont **les 5 Dialogues Communautaires. Le dialogue entre les communautés, par les communautés et la Communauté.**

4.1.3. *Une approche d'intervention basée sur la construction des réponses autour des solutions/initiatives endogènes et des communautés intérêts autour de la ressource eau*

Du fait du caractère cyclique et récurrent des crues, les initiatives déjà prises par la population de la Basse Vallée de l'Ouémé sont nombreuses. Le PSL Eau est donc parti sur l'hypothèse-conviction **qu'en renforçant les initiatives « endogènes » existantes par l'innovation, la mise à l'échelle, la synergie d'actions intégrées et la mobilisation des acteurs autour des intérêts divers mais liés, la résilience de la population contre les inondations serait accrue durablement.**

Dans ce sens, l'équipe du projet a considéré que la mission de PSL Eau était d'expérimenter et de concrétiser la GIRE au niveau local avec les communautés afin

de démontrer ensemble l'efficacité d'une approche communautaire (*bottom-up*) pour la résilience de la population face aux inondations.

A la fin du projet, et au regard des résultats obtenus, on peut conclure que PSL Eau a pu montrer que **baser l'approche d'intervention sur la construction des réponses autour des solutions/initiatives endogènes et des communautés intéréts autour de la ressource eau a un effet positif sur la participation active et effective des communautés à la gestion des inondations et réduction des dégâts pour chacun et pour tous.**

4.1.4. *L'innovation en co-construction avec la communauté*

L'expérience réussie du SAPC nous enseigne fondamentalement qu'on peut apporter des innovations techniques et technologiques dans la mise en œuvre des actions correctives de GIRE, mais ces innovations ne seront véritablement réussies que si les communautés sont considérées comme des partenaires et parties prenantes à part entière de la construction de ces innovations.

Exemples concrets :

- Il n'y avait que les communautés elles-mêmes qui pouvaient aider au marquage des laisses de crues, pour aider à déterminer les niveaux métriques pour un balisage efficace ;
- Il n'y avait que les communautés pour montrer les points d'entrée de l'eau dans les villages pour aider à mieux positionner les postes de surveillance, etc...

4.2. **Savoirs et connaissances générés par l'expérience PSL Eau**

La mise en œuvre du PSL Eau a été source d'innovations et de savoirs qui concourront à l'opérationnalisation de la GIRE à l'échelle des unités hydrologiques et des communautés. A cet égard, le PSL Eau, à l'instar des autres projets GIRE du programme OmiDelta Fonds ANE, se positionne comme une expérience pionnière d'implémentation du PANGIRE et sa capitalisation mérite une attention soutenue de la part des acteurs institutionnels pérennes en charge de la GIRE.

Les savoirs et connaissances générés par l'expérience PSL Eau ont été suffisamment développés dans les différentes sections thématiques de la démarche méthodologique du projet de GIRE locale. Cependant, il apparaît important de mettre en relief les savoirs majeurs identifiés. Il s'agit :

- **La notion des communautés d'intérêt dans l'analyse des problématiques de GIRE**
- **Les dialogues communautaires comme clés d'animation des concertations locales pour des solutions consensuelles aux problèmes de GIRE locale**
- **La valorisation des solutions/initiatives endogènes pour des actions correctives à moindre coût et appropriables par les communautés**

- **La mobilisation de la responsabilité et de l'engagement citoyen des communautés dans la gestion inclusive des crues et inondations.**

4.2.1. *La notion des communautés d'intérêt dans l'analyse des problématiques de GIRE*

L'idéal de la GIRE est d'asseoir aux différentes échelles hydrologiques le développement et la gestion coordonnées des ressources en eau (eau, terres, ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux. Un des défis majeurs de cet objectif est donc de parvenir à cerner et comprendre les usages et pratiques en présence, les interdépendances, les points de convergence et de divergence pour *in fine* parvenir à créer un climat social, basé sur une définition équitable et consensuelle de l'accès aux ressources eau.

L'expérience PSL Eau a montré que **le focus sur la connaissance analytique des communautés d'intérêt en présence a été d'une utilité méthodologique certaine pour l'atteinte des objectifs de mise en œuvre des actions de GIRE locale.**

Le présent guide et les différents documents produits par l'équipe de projet apportent des éléments de connaissance sur le quoi, le comment et les outils de cette notion de communautés d'intérêt dans les actions de GIRE locale. Il pourrait servir de base à des interventions futures, qui certainement l'affineront davantage.

4.2.2. *Les dialogues communautaires comme clés d'animation des concertations locales pour des solutions consensuelles aux problèmes de GIRE locale*

L'expérience PSL Eau a enseigné, entre autres, que la mise en œuvre des concertations basées sur des communautés d'intérêts bien cernés constitue un des piliers de mise en œuvre de la GIRE locale. **Les dialogues communautaires ont été cependant les clés de ces concertations locales.** Ils constituent de ce fait un élément des savoirs générés par ce processus et qui méritent d'être compris et maîtrisés pour des répliques futures.

Au sein de chaque unité hydrologique bien définie, les limites sont repérées et la cartographie participative est faite. Des populations sont réunies autour de leurs intérêts sociaux et économiques bien claires (Communautés d'intérêt). Il est alors organisé une série de concertations locales à travers des dialogues communautaires, qui permettront de se regarder et de regarder ensemble leur problème, dialoguer, négocier, contester, se mettre d'accord, pour enfin parvenir à solutions consensuelles pour mieux contrer et affronter les inondations et tirer profit des crues. A chaque dialogue, il faut s'assurer surtout que chaque groupe d'utilisateur (homme, femme, jeune), chaque partie prenante et chaque site est représenté selon trois (3) principes essentiels de participation et de transparence que sont :

- **tout le monde a son mot à dire et ses idées à apporter ;**
- **tout le monde a un rôle à jouer ;**
- **tout le monde a son retour sur les résultats.**

4.2.3. *La valorisation des solutions/initiatives endogènes pour des actions correctives à moindre coût et appropriables par les communautés*

L'expérience PSL Eau a redonné de l'importance à la nécessité de toujours construire les solutions de développement autour des initiatives déjà existantes, il y a de l'efficacité et de la durabilité des interventions. Au vu des conditions climatiques naturelles de la région, la population locale avait déjà élaboré plusieurs pratiques endogènes pour pouvoir vivre en proximité de l'eau avec les risques saisonniers des inondations et de leurs corollaires. Néanmoins, ces pratiques deviennent de plus en plus inefficaces, en raison de l'aggravation des inondations dues au changement climatique et à l'urbanisation.

PSL Eau a donc fait l'option de placer au cœur des réflexions et des recherches de solutions les pratiques endogènes, plutôt qu'introduire des « solutions préconçues du projet » qui seraient vouées à disparaître dès que le projet s'achèverait. Il a été donc question pour l'équipe d'un engagement dans l'accompagnement des structures existantes. Le résultat est que PSL Eau est parvenu à des réalisations :

- **aux travers desquelles les communautés bénéficiaires s'identifient assez bien, donc bien appropriées,**
- **et qui à des niveaux d'investissement (coûts) assez modérés, puisque n'ayant pas nécessité des grosses structures exigeantes en termes de coûts.**

4.2.4. *La mobilisation de la responsabilité et de l'engagement citoyen des communautés dans la gestion inclusive des crues et inondations*

Le système de pré-alerte inondation à l'échelle des communautés, développé à travers le SAPC, est simplement « un chef-d'œuvre » à mettre à l'actif de l'équipe de projet, des communautés, de l'ANPC et de la DG Eau. C'est un package de connaissances et d'outils qu'il est important de bien maîtriser pour sa réplique. Le présent guide en donne l'opportunité.

4.3. A quoi faire attention pour réussir un projet de GIRE locale

L'ensemble des 15 Fiches-Actions développées dans ce guide, qui structurent les phases thématiques de la démarche de GIRE locale, portent une rubrique dédiée aux points d'attention pour réussir un projet de GIRE locale, et ce en référence aux succès et faiblesses de l'expérience du PSL Eau. **Il est important de s'y référer autant que faire se pourra pour des interventions similaires.**

4.4. Les erreurs à ne jamais reproduire

A l'analyse des résultats du projet et des feedbacks sur les dynamiques de pérennisation en cours, il se dégage deux (02) erreurs qu'il serait important de ne jamais reproduire dans des projets similaires à l'avenir :

- **La limitation de l'engagement et de la responsabilisation des communes et des acteurs étatiques clés**
- **Le non-cadrage budgétaire des études de faisabilité**

5. CONCLUSION : LECONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cet exercice de capitalisation du processus de mise en œuvre de PSL Eau et de ses acquis, nous pouvons affirmer que le projet PSL Eau, à travers sa mise en œuvre et les résultats obtenus, a répondu au double défi :

- *de démontrer par l'exemple que l'approche GIRE bien contextualisée, constitue un outil efficace pour gérer efficacement et tirer profit des phénomènes naturels de crues et inondations auxquels sont confrontées régulièrement les populations installées dans la Basse Vallée de l'Ouémé ;*
- *de générer en peu de temps une base de connaissance et de savoir-faire sur l'opérationnalisation de la GIRE à l'échelle des communautés (unités hydrologiques) autour de problématiques concrètes (crues et inondations) pour faciliter la consolidation des acquis et le passage en échelle de l'initiative.*

En outre l'examen de la démarche mise en œuvre et des résultats nous enseigne que :

- **La GIRE locale axée sur les réponses endogènes est non seulement faisable, elle s'est avérée être une approche très efficace qui accroît effectivement la résilience de la population.**
- **La clé de la durabilité des réalisations se trouve dans la dynamique des CC-GIRE et un niveau d'engagement suffisant des communes (maître d'ouvrage des aménagements) pour le financement et le suivi contrôle de l'exploitation et de l'entretien. Ce qui n'enlève rien à l'initiative communautaire de contribution au financement de l'entretien par des cotisations, là où cela pourrait exister.**
- **La gestion inclusive des crues n'est pas seulement le fait de réaliser des infrastructures et des aménagements à base participative. Il y a la dimension économique à ne pas perdre de vue pour les populations en général, les femmes et les jeunes en particulier. Les intérêts économiques et l'inclusion sociale sont des facteurs de succès pour la GIRE locale.**

Par ailleurs, au regard de l'analyse des facteurs explicatifs des réussites de PSL Eau, nous suggérons que pour des interventions similaires l'attention soit portée prioritaire sur :

- **La qualité de l'équipe du projet (exécution et supervision-coordination)**, qui devra avoir l'expérience et les capacités pour maintenir le focus sur l'approche et les résultats
- **L'ancrage de la stratégie de durabilité.** Il est nécessaire que les stratégies de durabilité des projets de GIRE locales soient bâties autour d'un acteur institutionnel qui a mandat régalien sur la problématique de GIRE et de gestion des RCC-ACC et qui est en capacité d'apporter des ressources pérennes et mobiliser les appuis techniques pour l'exploitation durable des actions à mettre en place.

Enfin, nous restons convaincus que la démarche et les outils de GIRE locale contenus dans le présent guide, restent avant des propositions et qu'ils pourraient davantage être consolidés et enrichis par les similarités et les originalités développées sur les autres projets GIRE locale du fonds ANE et d'autres interventions futures.

REFERENCES

Date	Titre	Auteur	Format
04/02/2022	Rapport Final PSL Eau, Rapport narratif de mise en œuvre du PSL Eau pendant la période du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. Version 1, 4 février 2022	VNG International	docx
12/2021	MISSION D'EVALUATION FINALE, Rapport final	George de Gooijer & Fiacre Adda	pdf
11/2011	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau	Min de l'Eau, Mines Energie	pdf
09/11/2018	Proposition complète PSL Eau	VNG International	pdf
12/3/2019	Plan Annuel Activés	VNG International	pdf
13/03/2019	Plan Annuel Activés, V3	VNG International	pdf
12/09/2019	Plan suivi évaluation actualisé	VNG International	xls
04/11/2019	Arrimage indicateurs PSL Eau aux indicateurs EKN	VNG International	xls
12/2019	Rapport de l'Étude de Référence sur les indicateurs année 2019	VNG International	docx
06/12/2019	PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2020	VNG International	pdf
2020	Plan Annuel activités 2020	VNG International	pdf
01/07/2020	Rapport annuel 2019, matrice PSL Eau intégration	VNG International	xls
30/09/2020	Annex 3, analyse des risques	VNG International	pdf
02/10/2020	PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2021	VNG International	pdf
02/10/2020	Plan annuel d'activités 2020, annexe 2, GIRE	VNG International	xls
14/04/2020	Plan de contingence Corona	VNG International	xls
10/11/2020	Cadre Logique Covid	VNG International	docx
13/11/2020	Stratégie de durabilité du PSL Eau	VNG International	docx
	Presentation PSL Eau sustainability	VNG International	ppt
	Factsheets, canal Zê	VNG International	pdf
	Factsheets, Djassin Tokpa	VNG International	pdf
	Factsheets, Kpahoue Do	VNG International	pdf
	Factsheets, SAPC	VNG International	pdf
28/06/2021	Matrice PSL Eau Rapport Annuel 2021	VNG International	xls
2021	Plan d'action pour le renforcement des capacités des ANE à assurer les entretiens courants et la gestion des infrastructures, canaux et voies d'eau aménagés	VNG International	docx
2021	OmiDelta ANE GIRE-PSE, rapport narratif semestriel période janvier à juin 2021		
11/2021	Supports l'atelier portant sur le bilan du PANGIRE phase 2 et la formulation du PANGIRE phase 3	DG Eau	ppt
11/2021	Rapport de l'atelier portant sur le bilan du PANGIRE phase 2 et la formulation du PANGIRE phase 3	DG Eau	docx
2017	RAPPORT NATIONAL CONTRIBUTION NATIONALE VOLONTAIRE A LA MISE EN OEUVRE DES ODD AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU NEW-YORK, JUILLET 2017,	Ministère du Plan et du Développement	PDF
21/10/2010	Loi n° 2010-44 portant gestion de l'eau en République du Bénin.	Assemblée Nationale du Bénin	PDF
	GUIDE DE CAPITALISATION	CTB Bénin	PDF
2007	<i>Du terrain au partage : Manuel pour la capitalisation des expériences</i>	Adapté et édité par Awa Faly BA, avec Safiétou SALL, IED Afrique	PDF

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence de la mission de capitalisation

Annexe 2 : Liste des participants aux sessions de l'Atelier d'écriture

Annexe 3 : Quelques outils de mise en œuvre de la démarche GIRE locale par PSL Eau

Le projet PSL Eau

Au Bénin, dans la Basse Vallée de l'Ouémé (BVO), territoire aux multiples contraintes liées à l'eau, aux risques climatiques, à l'urbanisation galopante et mal maîtrisée, PSL Eau a facilité l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) par le développement de synergies d'actions concrètes de gestion inclusive des inondations dans 5 communes : Porto-Novo, Sèmè-Podji, et Abomey-Calavi dans le Delta métropolitain, de la commune de Zê, la commune de Sô-Ava et des localités rurales d'Abomey-Calavi, et de Sèmè-Podji dans le Delta rural. Avec une approche innovante, le projet a facilité la gestion inclusive des inondations et la valorisation économique des ressources en eau, entre autres en mettant en place des cadres de concertation multi-acteurs pour le partage continu des bonnes pratiques et la mise en œuvre d'actions pilotes GIRE, afin d'impacter positivement la résilience des populations.

Construire un avenir meilleur en renforçant la gouvernance locale

PSL Eau a été mis en œuvre par VNG International, à travers le programme OmiDelta fonds ANE géré par SNV et avec le financement du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume des Pays-Bas.

